

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
**Département de français LMD**



**Mémoire pour l'obtention d'un master en didactique du FLE**  
**Intitulé**

**L'enseignement / apprentissage de l'expression orale en  
classe de FLE. Cas des apprenants de 1<sup>ère</sup> année secondaire  
Lycée 1<sup>er</sup> Novembre 1954**

**Présenté par : Gharbi Kheira et Touati Sadjia sihem**

**Président:**

**Examineur:**

**Directeur de recherche : Monsieur khencha Tayeb. Maitre assistant A**

**Année universitaire 2017-20178**

# *Remerciements*

Nous tenons tout d'abord à rendre grâce à Allah le Tout-Puissant et Miséricordieux qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce travail

Nous tenons à remercier particulièrement Monsieur **Khencha Tayeb** d'avoir accepté de diriger ce travail, nous le remercions encore pour ses conseils et ses encouragements chaque fois cela s'est avéré nécessaire.

Nos remerciements vont aussi à tous les membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Mes remerciements vont également aux enseignants du département de français qui ont pris en charge cette promotion en didactique des Langues étrangères, et plus particulièrement à monsieur **Grari** pour avoir veillé sur le bon déroulement des séminaires qui nous ont été bénéfiques.

Merci à notre enseignant formateur **Taher Rayne** et monsieur le directeur du lycée

1<sup>er</sup> Novembre 1954

Merci également à tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin à la réalisation de ce travail de recherche.

# *Dédicaces*

*A ma mère **Tabi Razzika** qui n'a pas eu suffisamment de temps pour voir ce travail de recherche aboutir à sa fin. Puisse Dieu, le tout puissant, l'avoir en sa sainte miséricorde !*

*À mon cher papa **Gharbi Kaddour** qui m'a toujours encouragé et motivé pour réaliser ce travail de recherche.*

*À mes frères **Mohamed et cherif***

*À mes sœurs **Soumia, Souad, Rachida***

# *Dédicace*

*Je dédie ce travail de recherche à tous les membres de ma famille sans exception.*

*Et à mon amie **Gharbi Kheira***

*Aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour dont ils ne cessent de me combler. Que Dieu leur procure une bonne santé et de longue vie.*

*À la mémoire de mon très cher père **Touati Mohamed** qui est toujours dans mon esprit et dans mon cœur, je lui dédie aujourd'hui ma réussite. Que dieu l'accueille dans son éternel paradis*

*A tous nos enseignants*

## Table des matières

Remerciements	
Dédicaces	
Introduction .....	01

### Partie 1 : cadre théorique

#### CHAPITRE I : La compétence de la communication

1- Notion du langage .....	06
2- Du signifiant vers le signifié.....	06
3- Notion(s) de la compréhension.....	07
4- Qu'est-ce qui favorise la compréhension en langue étrangère ?.....	08
5- Les quatre compétences.....	09
6- Définition de la « Compétence de communication » .....	10
7- Le modèle « SPEAKING » de Dell HYMES .....	11

#### CHAPITRE II : la compétence de l'oral

1- Notion de l'oral .....	13
2- Pourquoi enseigner l'oral ?.....	13
3- Construire un climat de classe positif et favorable aux apprentissages de l'expression orale. ....	14
4- Les spécificités de l'oral.....	15
5- La complexité de l'oral.....	15
6- Pourquoi est-il difficile d'enseigner l'oral?.....	16
7- Le domaine de la communication orale.....	17
8- Les caractéristiques de la communication orale .....	18
9- Pour une bonne compétence de la communication orale.....	18
10- Les dilemmes de la communication en classe pour l'apprenant.....	18
11- Quel est rôle de l'enseignant à l'oral?.....	20
12- Les difficultés d'enseignement/apprentissage de l'oral au secondaire...	20

a- les apprenants.....	21
b- les enseignants .....	21
13- Qu'est-ce qu'une "participation orale" ?.....	22
14- Définition et objectifs de l'expression orale .....	23
15- Qualités de l'expression orale.....	24
16- Les risques de la participation.....	24
17- La démarche pédagogique dans un cours d'expression orale .....	25

## **Partie 2 : Cadre pratique**

### **CHAPITRE I : Analyse et interprétation du questionnaire**

1-Présentation de l'enquête.....	28
2-Présentation des participants.....	28
a. Les enseignants.....	28
b. Les apprenants.....	28
3-Description des observations de classes.....	29
a. Description des deux séances.....	29
b. Commentaire(s).....	34
4-Description du questionnaire .....	35
5-Analyse et Interprétation des réponses formulées par les enseignants .....	36
6- interprétation .....	50
7 - Synthèse.....	51
Conclusion.....	53
Bibliographie.....	56
Annexes	

# **INTRODUCTION**

# Introduction

---

## Introduction :

Depuis quelques années, la notion de compétence en communication est au centre de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. L'objectif est d'amener l'apprenant à communiquer dans une langue étrangère.

COSTE et GALLISON définissent la langue étrangère dans le dictionnaire des langues comme suit : « *l'apprentissage en milieu scolaire de toute langue naturelle autre que L1 relève de la pédagogie d'une langue non maternelle ou étrangère quel que soit le statut officiel de cette langue dans la communauté ou vit l'élève* »<sup>1</sup>. Telle est la qualification de l'enseignement du français en Algérie et dans nos institutions pédagogiques du primaire à l'université.

Le but de l'enseignement du français langue étrangère est d'apprendre aux élèves à communiquer et pour cela l'enseignant doit faire acquérir aux élèves « *les quatre compétences de communication à savoir la capacité de comprendre un message oral et écrit et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit* »<sup>2</sup>. Selon Sophie Moirand<sup>3</sup>, il existe quatre compétences de communication : la compréhension de l'oral (écouté), l'expression orale (parler), la compréhension écrite (lire) et l'expression écrite (écrire).

Durant notre expérience dans le domaine de l'enseignement de la langue française au secondaire, nous avons remarqué que les activités qui visent le développement de la compétence orale sont moins nombreuses que celles qui visent le développement de la compétence écrite. Notons qu'en Algérie, l'oral en général, et l'expression orale en particulier, est quasiment exclu des épreuves du Baccalauréat qui sont surtout écrites. Or, la compétence orale est fondamentale dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, car pour apprendre une langue, il est nécessaire de la pratiquer à l'oral. Malgré l'importance de l'oral prouvée depuis des années, la compétence orale reste marginalisée dans nos écoles algériennes.

En réalité, des recherches dans le domaine de la didactique des langues ont montré

---

<sup>1</sup> COSTE, D : GALLISON, R : *Dictionnaire de la didactique des langues étrangères*, Hachette, PARIS, 1976, P198.

<sup>2</sup> CHRISTELLE, D. *La compréhension orale au collège*.[www.cndp.fr/themadoc/anglais/doc/a\\_day.pdf](http://www.cndp.fr/themadoc/anglais/doc/a_day.pdf).

<sup>3</sup> MOIRAND, S. 1982. *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette.

## Introduction

---

qu'il est inutile de faire, uniquement, acquérir des connaissances grammaticales aux apprenants, mais plutôt il faut leur donner la parole et les laisser parler librement. Hélas, nos apprenants du secondaire n'arrivent pas à produire et à communiquer oralement en langue française. Cette réalité alarmante nous a poussés à choisir ce thème de recherche. A travers notre travail nous essayerons d'apporter quelques réponses à la problématique suivante :

***Quelles sont les raisons de la passivité des apprenants de 1<sup>ère</sup> AS en classe de FLE ? Et pourquoi ce refus de participer en cours et de prendre volontairement la parole pour s'exprimer en classe ?***

Nous allons donc, tout au long de ce travail, essayer de comprendre les causes réelles de ce problème et de les expliquer afin de leur trouver des solutions. Pour tenter de répondre aux questions posées précédemment, nous avons avancé les hypothèses suivantes :

- Il se pourrait qu'ils aient peur de commettre des erreurs et d'être humilié devant les autres camarades.
- La timidité et les blocages linguistiques les empêcheraient de s'exprimer en classe.
- Les enseignants ne sont pas assez formés pour motiver et faire parler les apprenants en cours et les méthodes utilisées ne sont pas adéquates.

Pour confirmer nos hypothèses, nous proposons le plan de recherche suivant :

. Le travail que nous présenterons s'articule autour de deux parties, la première partie théorique comprend deux chapitres : dont le premier chapitre sera consacré à la compréhension de l'oral, puis le deuxième chapitre va contenir tout ce qui relève de: l'oral, l'expression orale et des compétences de la communication orale en classe, nous parlerons en suite de l'enseignement de l'oral et la prise de parole, Ainsi que nous allons identifier les facteurs qui entravent la prise de parole chez l'apprenant.

Quant à la deuxième partie, elle contient un seul chapitre qui sera consacré à l'analyse du corpus et la présentation de l'enquête :Nous allons analyser les questionnaires destinés aux enseignants de 1<sup>ère</sup> AS. Nous signalons, par ailleurs, que c'est à partir de nos premières remarques notées lors de notre présence dans les

## Introduction

---

classes en plus de l'analyse des observations que nous avons eu connaissances du niveau des élèves à l'oral.

Nous terminerons notre travail par une conclusion récapitulative, en résumant l'essentiel de notre recherche et de nos résultats.

# **Partie 01**

## **Cadre théorique**

**Chapitre I :**  
**La compétence de la**  
**communication**

**1. Notion du langage :**

D'après le dictionnaire, le langage est « *la faculté propre à l'homme d'exprimer et de communiquer sa pensée au moyen d'un système de signes vocaux ou graphiques* » ainsi qu'un « *système de signes non verbaux remplissant une fonction de communication* »<sup>1</sup>.

La définition du langage intègre également les six fonctions du langage retenues par Roman Jakobson à savoir : l'émetteur, le message, le destinataire, le contexte ou référent, le code commun à l'émetteur et au destinataire, le canal (support physique) de la communication. « *Le langage n'est pas qu'un simple moyen de communication. C'est d'abord un moyen pour penser : Nous pensons dans le langage. Nous élaborons notre connaissance au cœur du langage* »<sup>2</sup>.

Les travaux de Jérôme Bruner<sup>3</sup> permettent de préciser cette définition dans la mesure où il retient trois niveaux dans le langage :

- le niveau syntaxique : l'énoncé doit être en conformité avec les règles grammaticales.
- le niveau sémantique : les locuteurs doivent se référer à quelque chose et donner du sens au message.
- le niveau pragmatique : les locuteurs doivent avoir une intention de communication.

**2. Du signifiant vers le signifié :**

En effet, il est nécessaire de connaître ce qu'est l'objet que désigne la langue! Les objets? Dans ce qui suit; la question qui en incombe philosophiquement à ce questionnement qui n'est pas de nouvelle date ; « *D'où vient l'étrange disproportion entre l'unité du nom et la multiplicité des objets qu'il désigne ?* ».<sup>4</sup>

D'après De Saussure<sup>5</sup> le signifiant et le signifié sont des phénomènes

---

<sup>1</sup>Le Petit Larousse illustré grand format, Multimédia, Edition 2008.

<sup>2</sup> France Farago, *Le langage*, Armand Colin, Paris, 2004.

<sup>3</sup>Bruner, J, *Comment les enfants apprennent à parler*, Retz, Paris, 1987.

<sup>4</sup>IBID. P. 92

<sup>5</sup>Ferdinand de Saussure. *Cours de Linguistique Générale*. Payot. : Paris, Charles Bally, Albert Sechehaye et Albert Riedlinger, 1971.

distincts qui n'ont aucune relation particulière dans la nature mis à part le sens. Outre, la parole est la mise en pratique individuelle de la langue et de par son oralité. De là nous ; nous en déduisons que l'oral est le lieu où ces deux entités mises en parallèle; ou l'expression locale et pertinente de la langue. L'oral est l'amalgame et l'accompagnateur conditionnel de la pensée<sup>1</sup>

De là l'intérêt de l'Oral est évident, quant à sa théorie, sa théorisation et la recherche intéressante par rapport à son enseignement.

### **3. Notion(s) de la compréhension :**

La définition courante du terme « compréhension » est « *l'aptitude à comprendre au sens d'intelligence ou la possibilité d'être compris en parlant d'une chose* »<sup>2</sup>.

La compréhension orale est l'un des objectifs principaux dans l'apprentissage d'une langue est de savoir communiquer. Il est nécessaire d'avoir la compétence de la compréhension orale pour pouvoir bien parler dans plusieurs situations de communications. Cette dernière est souvent la compétence de base dans l'apprentissage d'une langue.

Pour entraîner l'apprenant dans la compétence de la compréhension orale, il faut que l'enseignant essaie de créer des situations suffisamment diverses pour que l'apprenant puisse dégager un comportement bien adéquat.

Il donne des consignes, des explications, des conseils, pour faciliter la compréhension, il a recours à divers procédés : utilisation de synonymes, d'antonymes, de paraphrases, de définitions, de gestes et même le réemploi des formes déjà étudiées dans la progression d'apprentissage ; la richesse, la justesse d'une bonne explication vient de l'utilisation pertinente des rappels de ce qui a été vu<sup>3</sup>. L'intérêt de cette stratégie est double : elle facilite la compréhension et favorise l'acquisition des nouveaux signes, tout en obligeant l'apprenant à mobiliser ce qu'il a appris. Par ailleurs, il est important d'encourager les apprenants à solliciter un éclaircissement ou une explication supplémentaire s'ils

---

<sup>1</sup> IBID.

<sup>2</sup> *Le Petit Larousse illustré* grand format, Multimédia, Edition 2008.

<sup>3</sup> JAKOBSON, R. *Essai de linguistique générale Tome1, Edition de Minuit, 1963.*

en éprouvent le besoin.

Poser la question si tout le monde a compris. Accorder le temps nécessaire pour qu'ils puissent répondre à la question. L'enseignant doit vérifier régulièrement la compréhension des élèves au cours des explications, aussi à travers des applications et des exercices. Il doit être un bon observateur pour voir le comportement de ses apprenants qui pourrait révéler un manque de compréhension, à travers les mimiques ou les mouvements des yeux.

#### **4. Qu'est-ce qui favorise la compréhension en langue étrangère ?**

« Pour un enfant qui se trouve plongé dans la situation scolaire, et à plus forte raison dans un lexique étranger, la compréhension de ce qui se passe autour de lui est une question de survie »<sup>1</sup>. Dans cette perspective, il est important de mettre en place des moyens favorisant l'accès à la langue étrangère. Trois facteurs essentiels vont contribuer à la compréhension dans la classe : l'enseignant, les apprenants et les supports. Avoir une compétence orale, c'est donc pouvoir communiquer et parler spontanément dans des situations de communication authentiques. Dans le livre de cours de didactique de FLE, J.P.Cuq avance que : « la compétence de communication est un concept méthodologique qui se situe aujourd'hui au centre de la didactique des langues. »<sup>2</sup>. La compétence orale englobe à la fois la compréhension et l'expression, c'est-à-dire, écouter et parler.

- L'enseignant joue le rôle le plus important en alliant le geste à la parole, en faisant grand usage du mime, il va permettre aux apprenants de saisir le sens des mots utilisés. Selon J. Sauvage « la posture de l'enseignant demeure indiscutablement primordiale pour faciliter la compréhension »<sup>3</sup>.

- Le rôle des apprenants n'est pas négligeable dans une classe. L'apport des apprenants ayant saisi le sens est bénéfique à toute la classe parce qu'en traduisant en langue maternelle ils permettent la compréhension de tous.

Enfin les supports (albums, images, affiches, vidéo,...) contribuent aussi à construire du sens, certains supports traduisent parfaitement ce qui va être dit, mais

---

<sup>1</sup> SCHEU, R, *Enseigner en classe maternelle bilingue*, MAERI. P24

<sup>2</sup> Cuq J. P. *Cours de didactique langue française et seconde*. PUG, France, 2011, p115.

<sup>3</sup> Sauvage, J. *L'oral à l'école maternelle*, Editions L'harmattan. P178.

pour d'autres « *ils restent malgré tout limités et ne se suffisent pas à eux* ». D'où « *la nécessité d'accompagner le texte et les images par la gestuelle et l'expression* »<sup>1</sup>

Nous rappelons que notre travail de recherche est principalement centré sur l'expression orale, mais il est aussi indispensable d'aborder la compréhension d'un point de vue général.

### **5. Les quatre compétences :**

Selon Sophie Moirand<sup>2</sup>, développer les « quatre compétences » des apprenants en français est souvent l'objectif affiché du FLE. Par « quatre compétences », il faut comprendre : compréhension orale, expression orale et compréhension écrite, expression écrite. Les « quatre compétences » sont développées dans un même temps, de manière harmonieuse : plus l'apprenant progresse, plus ses (quatre) compétences sont censées se développer de manière homogène, se rapprochant des compétences d'un natif, l'idéal à atteindre.

- Compréhension orale : Distinction des sons, des accentuations, décodages etc.
- Expression orale : Prise de parole/émission de message dans une situation directe de dialogue. Il n'est pas forcément nécessaire de faire des phrases complètes dans la mesure où la langue parlée est faite d'abréviations et de mots isolés.
- Compréhension écrite : Saisir le sens littéral du message ; c'est percevoir le ton, les points de vues et les intentions de l'auteur. Il n'est pas non plus nécessaire de comprendre tous les mots du texte. On peut utiliser le paratexte pour induire le sens des mots par rapport au contexte.
- Expression écrite : Production personnelle et autonome d'un message écrit énonciative ment engagé. Définir à qui l'on écrit, pour quoi on écrit et ce qu'on écrit.

La compétence de communication d'un apprenant peut être mesurée selon

---

<sup>1</sup>Sauvage, J. *L'oral à l'école maternelle*, Editions L'harmattan. P178.

<sup>2</sup>MOIRAND, S. 1982. *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette.

des critères préalablement établis dans quatre aptitudes (ou savoir-faire, ou capacités, ou habiletés, voire compétence.) : parler, écouter, lire et écrire. « *D'une manière globale, l'unique compétence visée par l'enseignement d'une langue étrangère, est la capacité à communiquer* »<sup>1</sup>, passant par l'acquisition d'un savoir-faire, d'un savoir être et d'un savoir apprendre, qui joue un rôle très important dans la compréhension et l'expression langagières.

## **6. Définition de la « Compétence de communication »<sup>2</sup>**

La compétence de communication est une notion amorcée par HYMES (1972), et qui connaît un grand succès dans la didactique des langues étrangères des années 80 jusqu'à nos jours.

Pour cet auteur, la compétence communicative n'est pas conçue comme une simple connaissance mais plutôt comme une disposition à agir, à s'engager dans une performance communicative. Cette notion amène l'idée que pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue et le système linguistique, il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte social, il s'agit d'apprendre à communiquer dans la langue étrangère.

Sophie Moirand<sup>3</sup>, quant à elle, définit la compétence de communication comme étant la combinaison de quatre composantes : la composante linguistique (la connaissance des modèles phonétiques, lexicaux et morphologiques), la composante discursive (la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leur organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés), la composante référentielle (la connaissance et l'appropriation des objets du monde et de leur relation) et la composante socioculturelle (la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre les individus et les institutions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux).

---

<sup>1</sup>PORCHER, L. 2004, *L'enseignement des langues étrangères*, Hachette, Paris. P31.

<sup>2</sup> Cours « *Didactique des langues et cultures* », M.J BARBOT : Lucile BERTAUX Master 1 FLE, Groupe 2, 12/12/2007 : [eduportfolio.org/portfolios/download/368794/doc/1](http://eduportfolio.org/portfolios/download/368794/doc/1)

<sup>3</sup> MOIRAND, S. *Situation d'écrit*, Clé International, 1979. (Analyse de la communication écrite).

**7. Le modèle « SPEAKING » de Hymes <sup>1</sup>**

En 1967, Dell Hymes expose son fameux modèle SPEAKING. Pour lui, l'étude de la communication consiste, une fois mises à nu les composantes de l'activité de langage, à montrer comment elles interagissent, ce qui permet en même temps de dégager les *fonctions* du phénomène de communication. Pour Hymes, la communication comprend différentes dimensions qui sont inextricablement liées entre elles. Ainsi, pour Hymes, la communication ne reposerait pas uniquement sur des échanges de messages mais sur des *interactions*, des *transactions* ou des *négociations*.

1. **Setting** : cadre physique et psychologique de l'échange.
2. **Participants** : locuteurs ou autres personnes présentes. (les participants à l'échange).
3. **Ends** : finalité ; but et résultat de l'activité de la communication.
4. **Acts** : actes ; contenus thème et forme du message.
5. **Keys** : tonalité ; ton sérieux, taquin ..., c'est la manière dont se déroule l'activité de communication.
6. **Instrumentalités** : instruments et moyens de communication, canaux et code.
7. **Norms** : normes d'interactions et normes de représentations.
8. **Genre** : type d'activité de langage ; conte, chant, devinette, lettre commerciale, bavardage à bâton rompu.

---

<sup>1</sup>D'après C.BACHMAN, J. LIENDENFELD ET J.SIMONIN .1981

# **Chapitre II**

## **La compétence de l'oral**

## 1. Notion de l'oral

Dans la communication, l'oral a toujours précédé l'écrit et occupe une place importante dans les relations humaines. L'enfant parle dans sa langue maternelle bien avant d'apprendre à écrire. De même, un étranger qui foule un sol francophone se trouve immédiatement confronté à la langue orale. C'est pourquoi l'apprenant de FLE éprouve le besoin d'être capable de communiquer oralement, ce qui suppose la maîtrise des deux compétences indispensables pour la communication orale : la compréhension et l'expression. Elles développent une interaction incessante et continue.

L'enseignant doit tenir compte des spécificités de ses apprenants, à savoir :

- *«-les objectifs d'apprentissages : quel français ? Pourquoi faire ?*
- *l'arrière-plan culturel : les a priori qu'ils ont de la langue, les habitudes d'apprentissage, la relation enseignant et enseigné ;*
- *le rapport entre leur langue maternelle et le français ;*
- *leur histoire personnelle : formation, profession. »<sup>1</sup>*

En effet bien communiquer à l'oral, c'est faire passer des messages à l'aide d'un langage choisi, en utilisant une voix bien placée, en jouant de ses émotions, en utilisant intelligemment son corps pour que son public, respecté et pris en compte, accepte le message émis et y adhère.

## 2. Pourquoi enseigner l'oral ?

L'école est un "marché linguistique" au sens de Bourdieu<sup>2</sup>. Il est du devoir de l'école de reconnaître les diverses manières de s'exprimer (liées à la famille, au quartier...) et d'enseigner l'oral pour faciliter l'intégration sociale et professionnelle pour tous, parce qu'au-delà de l'école, l'oral a une grande place dans notre société, les personnes sont souvent jugées au premier abord sur leurs façons de s'exprimer.

Maîtriser la compétence langagière orale, c'est pouvoir en toute circonstance, en situations scolaires ou extrascolaires, tenir une conduite discursive (narrative, argumentative, explicative...) adaptée à la situation de communication.

---

<sup>1</sup> Guide Belin de l'enseignement ; *Enseigner le FLE* (français langue étrangère). Pratiques de classe. P 20.

<sup>2</sup> BOURDIEU, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard. P. 1982,

Il est donc important de donner aux enfants les moyens de s'exprimer dans toutes les situations. L'objectif est de faire de l'enfant un être de communication, à l'aise dans n'importe quelle situation.

L'oral est un outil au service des apprentissages (structure la pensée, permet d'apprendre à l'autre, permet d'élaborer une pensée commune).c' est l'expression de soi, qui sert à construire l'identité de l'apprenant.

### **3. Construire un climat de classe positif et favorable aux apprentissages de l'expression oral<sup>1</sup> :**

Des études en neurophysiologie ont montré que Le climat de classe a un réel impact sur l'organisme de l'apprenant. En effet dans un climat défavorable le cerveau libère en excès des hormones telles que le cortisol, l'adrénaline ou la noradrénaline qui sont à l'origine, chez l'apprenant, de sentiments de colère d'anxiété et de découragement. A l'inverse, dans un climat positif le cerveau sécrète de l'ocytocine, dopamine, endorphine et de la sérotonine ; des molécules nécessaires favorisent donc l'apprentissage de la compréhension et de l'expression.

L'enfant développe un sentiment d'auto efficacité car il estime avoir les compétences nécessaires pour répondre à des consignes données. Il peut, alors atteindre ce que l'on appelle le flow, c'est-à-dire ressentir le sentiment de plaisir que l'on éprouve lorsque l'on réussit une tâche complexe et que l'on atteint un objectif que l'on s'était fixé.

Le flow se caractérise notamment par un engagement total dans une activité un sentiment de maîtrise, une absence d'inquiétude. Il permet ainsi à l'enfant de découvrir le plaisir d'apprendre ; fondement de la motivation auto déterminé des élèves et de leur engagement dans l'apprentissage de parler la langue française. Le climat de classe constitue un préalable déterminant à l'apprentissage de l'expression orale, c'est à l'enseignant de faire son possible et entretenir un climat de classe positif tout au long de l'année pour que l'apprenant ait l'opportunité de s'exprimer en langue française.

---

<sup>1</sup>Steve Bissonnette, Mario Richardles implication pédagogique de la réforme. Comment construire des compétences en classe: des outils pour la réforme des outils pour la réforme,Chenelière /MCGraw-Hill.Canada.2001.p99

#### 4. Les spécificités de l'oral<sup>1</sup>

Parler de système oral veut dire tenir compte à la fois de plusieurs facteurs issus tant du discours émis que de la situation de communication dans laquelle il est émis, c'est –à dire :

- **Les traits prosodiques** : ce sont les pauses, les silences, les accents d'insistances, les modifications de la courbe intonative, le débit, le rythme...
- **Les liaisons et les enchaînements** : liaison lorsque deux mots sont liés en ajoutant un son correspondant à la fin du premier mot pour former une syllabe avec la voyelle initiale du mot qui suit. Les enchaînements qui sont un lien entre deux mots pour former une seule syllabe.
- **Les contractions** : Il désigne aussi une version raccourcie de plusieurs syllabes ou plusieurs mots écrits ou à l'oral et créé par omission de lettres ou de sons internes. Or, dans toute conversation avec des francophones, les raccourcis sont nombreux : exemple : « *T'as compris ?* » ; « *J'sais pas* » ; etc. On peut également ajouter les tronctions (ne pas donner le mot en entier), exemple : « *le prof est absent* » ; ou « *on part au resto ?* ».
- **Les interjections et mots de discours** :
- **Les parasitages** : les bruits de fond.
- **Les interruptions de parole et les conversations croisées.**
- **Les hésitations et ruptures** : il s'agit des hésitations, ruptures de constructions, constructions inachevées et reformulations.
- **Les répétitions et les raccourcis.**

#### 5. La complexité de l'oral

L'oral ne se réduit pas à une émission sonore, la compétence langagière orale est double: linguistique (connaissances phonologiques, morphologiques et syntaxiques) et communicationnelle (règles discursives, psychologiques, culturelles et sociales qui régissent l'utilisation de la parole en

---

<sup>1</sup> Guide Belin de l'enseignement ; Enseigner le FLE (français langue étrangère). Pratiques de classe. Pp, 21, 22 et 23.

fonction des contextes)<sup>1</sup>.

S'ajoutent à ces compétences langagières d'autres éléments importants dans une interaction verbale: des éléments corporels avec les gestes, les mimiques, des éléments voco-acoustiques avec les intonations, la vitesse d'élocution.... L'oral est donc 'multicanal': il combine des moyens linguistiques, communicationnels et paralinguistiques.

## **6. Pourquoi est-il difficile d'enseigner l'oral?**<sup>2</sup>

Plusieurs facteurs rendent l'enseignement de l'oral difficile, par exemple :

- La connaissance de l'oral n'est pas très grande et son fonctionnement spécifique n'est pas connu.
- L'oral est difficile à analyser et à évaluer. La complexité de l'oral fait intervenir plusieurs paramètres et un travail sur l'oral nécessite un enregistrement, une réécoute, d'où un matériel technique d'enregistrement est nécessaire.
- L'oral implique l'individu entier: la production verbale n'est pas dissociée du corps, de la voix. C'est toute sa personnalité, son corps, son apparence que le locuteur met en jeu.
- L'apprenant doit oser, d'où parfois un sentiment d'insécurité.
- Il existe peu de matériel pédagogique à disposition pour enseigner l'oral, même s'il existe des inventaires d'exercices.
- Les recherches didactiques sur l'oral sont récentes: des travaux théoriques sur les interactions verbales et la conversation existent, mais peu de recherches ont été faites sur la didactique possible en classe. Ce qui explique que les enseignants ont peu de matériel d'enseignement pour organiser une séquence sur l'oral.

---

<sup>1</sup> Groupe oral –Créteil.1999, *Enseigner l'oral à l'école primaire, pédagogies pour demain*, IUFM de Créteil, Hachette Education, P21 : [www.crdp-montpellier.fr/ressources/.../a/3/.../03a3007.pdf](http://www.crdp-montpellier.fr/ressources/.../a/3/.../03a3007.pdf)

<sup>2</sup>ALES SamuellePE2, groupe A. Tuteur: M. Thyss, *COMMENT ENSEIGNER L'ORAL AU CYCLE 3?I.U.F.M de l'Académie de Montpellier .Centre de MENDE. Année 2002-2003* : [www.crdp-montpellier.fr/ressources/.../a/3/.../03a3007.pdf](http://www.crdp-montpellier.fr/ressources/.../a/3/.../03a3007.pdf)

## **7. Le domaine de la Communication orale<sup>1</sup>**

Trois volets articulent le domaine Communication orale : l'écoute, l'interaction et l'exposé.

### **a. L'écoute**

L'élaboration de l'apprentissage est faite à partir de la conception de l'écoute selon laquelle l'apprenant est un récepteur actif qui a la responsabilité de reconstruire le sens d'un discours. Cette reconstruction du sens s'effectue dans un contexte donné et elle est guidée par l'intention de communication de l'apprenant.

L'écoute exige de l'apprenant qu'il ait à sa disposition des moyens pour réaliser ses projets d'écoute, et qu'il puisse les utiliser de façon efficace. L'apprenant sera capable de planifier son écoute en fonction de la situation de communication et de la tâche à réaliser. Il sera aussi capable de gérer son écoute, en utilisant les stratégies appropriées à la situation de communication et à la tâche à réaliser. Il sera capable de comprendre des discours oraux divers, y compris des produits médiatiques, pour répondre à un besoin d'information, d'imaginaire et d'esthétique.

### **b. L'interaction**

L'interaction est particulièrement importante dans la communication orale. C'est un échange dynamique au cours duquel des individus expriment spontanément leurs besoins, leurs réactions, leurs idées, leurs opinions, tout en interprétant les messages de leur(s) interlocuteur(s). L'interaction est caractérisée par une négociation de sens.

Trois résultats d'apprentissage articulent le volet interaction. Le premier, porte sur la gestion des interventions dans des situations d'interaction. L'apprenant apprend, entre autres, à prêter attention à ses interlocuteurs, à reformuler les propos de ses interlocuteurs pour s'assurer qu'il a bien compris, à ajuster son registre de langue en fonction de ses interlocuteurs et de la situation. Le deuxième résultat, porte sur l'appropriation d'expressions courantes utilisées dans des situations de la vie quotidienne. L'acquisition de ces expressions permettra à l'apprenant de faire

---

<sup>1</sup> Alberta. Alberta Education 1998. Direction de l'éducation française. *Programme d'études de français langue première (M - 12)* :[education.alberta.ca/media/524841/cadre\\_fr.pdf](http://education.alberta.ca/media/524841/cadre_fr.pdf)

part de ses goûts, de ses opinions, de ses sentiments ou encore, de rapporter un événement. La compréhension et l'utilisation d'une variété d'expressions idiomatiques fait également partie de ce résultat d'apprentissage. Et enfin, le troisième résultat qui porte sur la participation de l'apprenant à des conversations de la vie quotidienne. Il sera capable de parler couramment des réalités qui le touchent, tels que des sujets portant sur sa vie quotidienne, sur ses relations interpersonnelles, sur ses aspirations et sur le monde qui l'entoure.

### **c. L'exposé**

L'exposé est un type de communication orale qui exige de l'orateur un plus grand souci de la langue et de la structure du discours. L'apprenant prépare ses présentations et ses interventions en fonction de la situation de communication, de la clarté du message et de la correction de la langue. Il doit apprendre à gérer ses présentations et ses interventions, c'est-à-dire la mise en œuvre des stratégies et des connaissances appropriées à la situation de communication. Et à la fin, l'apprenant sera capable de s'exprimer de diverses façons afin de répondre à des besoins de communiquer l'information, d'explorer la langue et de divertir.

## **8. Les caractéristiques de la communication orale <sup>1</sup>**

Il existe plusieurs situations de communication orale que l'on peut classer selon plusieurs critères : communication directe/médiatisée, communication en face à face, face à un public, ... Chaque type possède ses propres caractéristiques, mais certains principes sont identiques pour tous :

- L'émission et la réception du message se font de façon simultanée.
- L'oral véhicule une forte dimension affective.
- Le paralangage revêt un caractère important (geste, mimique, regard...).
- Elle nécessite toujours une préparation tant matérielle que psychologique.

## **9. Pour une bonne compétence de la communication orale**

Maîtriser la compétence de communication orale, c'est dominer les

---

<sup>1</sup>LA COMMUNICATION ORALE EFFICACE : [www3.ac-clermont.fr/.../la\\_communication\\_orale.doc](http://www3.ac-clermont.fr/.../la_communication_orale.doc)

paramètres suivants <sup>1</sup> :

**a. Le fond**

**a. 1. Les idées**

Avoir un objectif clair de ce que l'on va dire et exprimer des idées autant que possible intéressantes et originales, surtout adapter le contenu au(x) destinataire(s) du message selon l'âge, le rôle, le statut social.

**a. 2. La structuration**

Les idées vont s'entraîner de façon logique, avec des transitions bien choisies. On peut tout d'abord préciser ce dont on va parler et pourquoi. On illustrera ses idées à l'aide d'exemples concrets, de notes d'humour, de métaphores. On terminera de façon brève et claire.

**a. 3. Le langage**

Dans une communication courante, l'important est de se faire comprendre et d'exprimer ce que l'on a réellement l'intention de dire, plutôt que de produire, au détriment de la communication, des énoncés neutres mais parfaits. Un mot qui manque peut être demandé à l'interlocuteur, qui sera ravi de le donner.

**b. La forme**

**b. 1 L'attitude, les gestes**

On se fera mieux comprendre en étant décontracté et détendu ; en ayant un visage ouvert, souriant et expressif ; en illustrant ce que l'on dit avec des gestes naturellement adaptés.

**b. 2 La voix**

Le volume doit être adapté à la distance qui sépare la personne qui parle de son ou de ses interlocuteurs.

En langue 2, on doit encore plus soigner l'articulation et le débit. L'intonation doit être expressive et significatives.

**b. 3. Le regard, les silences**

C'est par le regard que l'on vérifiera si le message a été compris. Le regard établit et maintient le contact. Les pauses et les silences sont généralement significatifs du cheminement de la réflexion.

---

<sup>1</sup>TAGLIANTE, Christine. *La classe de langue. Paris, Clé International, 1994.*

**10. Les dilemmes de la communication en classe pour l'apprenant**

Bourdieu<sup>1</sup> a montré le poids, dans tout groupe social, des stratégies de distinction : chacun a pour but de se faire valoir. Au lycée comme ailleurs, quand on prend la parole, c'est aussi pour se mettre en valeur, pour avoir une position influente dans le groupe, que ce soit dans le registre scolaire ou dans le registre extrascolaire. Les bons apprenants se font envier et admirer parce qu'ils ont réponse à tout, savent poser une question intelligente, d'autres se font remarquer par une participation plus déviante. D'autres encore peuvent jouer sur les deux tableaux.

**11. Quel est le rôle de l'enseignant à l'oral?**

- L'enseignant reprend les formulations, procède à de nombreuses paraphrases : chaque fois que l'enseignant veut se faire entendre, il ne doit pas hésiter à reformuler différemment un premier énoncé de manière à fournir les points d'appui nécessaires à la compréhension.
- Il est nécessaire que l'enseignant dialogue avec l'apprenant (interaction) pour l'amener progressivement à une formulation adéquate, c'est-à-dire qui offre à l'interlocuteur tous les repères nécessaires à la compréhension.
- L'enseignant est amené à reprendre (reformuler) les énoncés des élèves, pour permettre au reste du groupe de comprendre ce qui a été dit ou qui n'est pas toujours audible ou clair.
- L'enseignant est considéré comme un animateur, un guide qui encourage ses apprenants à prendre la parole et à prendre part dans leurs propres formations.
- L'enseignant doit tenir compte de l'âge de ses apprenants, de leurs besoins et de leurs centres d'intérêts.

**12. Les difficultés d'enseignement/apprentissage de l'oral au secondaire:**

L'enseignement/apprentissage de la langue française s'avère de plus en plus difficile et cela est dû à plusieurs facteurs, que nous citerons dans le point qui suit :

---

<sup>1</sup> Bourdieu, P. 1979, *La distinction, Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.

**a- les apprenants :**

Le français est enseigné dès le premier cycle de l'enseignement (étant la première langue étrangère en Algérie). Si nous vérifions le niveau de nos apprenants nous pouvons constater que beaucoup d'entre eux rencontrent des difficultés dans l'apprentissage de cette langue qui n'est pas leur langue maternelle.

Vu la situation sociolinguistique présente en Algérie (l'arabe dialectal, qui est un mélange de l'arabe classique et du français), les apprenants algériens sont confrontés à la fois à cette langue et à la langue française. Celle-ci est souvent alternée avec l'arabe dialectal chez les apprenants.

Concrètement, cela se traduit par l'apparition de nouveaux mots (éventuels adaptés à la prononciation spécifique à leur langue), de nouvelles tournures de phrases où l'utilisation d'expressions d'interférence linguistique.

Le plus souvent, cela commence par une déformation progressive de la prononciation de la langue française qui, pour certains phonèmes, va de petit à petit s'assimiler à une prononciation étrangère assez proche du mot cible.

Le milieu social est aussi un point très important dans l'apprentissage d'une langue. Cependant on remarque que les apprenants des milieux défavorisés ou de zones rurales ne parviennent pas à s'approprier le français. Sans oublier la situation sociale de certains élèves (pauvreté, manque de moyens, parents analphabètes...) car les parents ont une part de responsabilité dans l'éducation, la scolarité et le contrôle de leurs enfants.

Le manque de motivation chez les apprenants peut être un handicap dans l'apprentissage d'une langue, car des élèves démotivés peuvent développer une attitude négative à l'égard d'une langue étrangère. Et comme le français n'est pratiqué qu'à l'école, l'apprenant a du mal à le performer et le manipuler correctement.

**b- les enseignants**

La communication orale est l'une des compétences fondamentales à développer chez les apprenants. Son enseignement doit en effet permettre l'expression, la formulation, l'organisation des idées et la structuration de la

pensée. Il implique une valorisation de la parole et la prise en compte des différentes formes de discours des élèves.

Afin que tout cela soit réalisé, il faut qu'il y ait des enseignants capables de transmettre le savoir nécessaire pour installer des compétences d'expression orale. Car le langage oral, dans ses caractéristiques propres est généralement peu ou mal identifié, il est souvent enseigné comme l'écrit avec lequel il finit par se confondre.

On constate alors que le niveau des enseignants décroît de plus en plus en Algérie et cela est la conséquence du fait qu'ils soient mal formés.

En outre l'application des nouveaux programmes n'est pas facile pour les enseignants vu leur adaptation à l'ancien programme. En effet, la plus part des enseignants utilisent encore les anciennes méthodologies d'enseignement, ce qui peut être à l'origine des problèmes d'apprentissage chez les apprenants.

Avec les nouvelles réformes, l'enseignant doit être préparé à un métier complexe et difficile, car la maîtrise d'une classe exige de solides connaissances de base et une méthodologie éprouvée dans l'observation et la mise en œuvre des pratiques encadrées par des inspecteurs.

Les salles de cours pleines peuvent aussi être un grand obstacle, car avec des classes trop chargées (plus de 40 élèves), la tâche de l'enseignant devient difficile et compliquée. Alors il ne parvient pas à transmettre le message pour tout le monde, parce que dans une classe il se trouve souvent des élèves qui assimilent rapidement et d'autres non.

La maîtrise de notions et de fonctions de règles grammaticales est incontournable et nécessite qu'on s'y attarde spécifiquement, car cela joue un rôle très important dans l'apprentissage de l'oral.

### **13- Qu'est-ce qu'une "participation orale" ?<sup>1</sup>**

La prise de parole correspond à des enjeux liés à la cohérence de la communauté scolaire, et à travers elle, de la communauté sociale : respect des règles de communication, responsabilisation, intégration à un groupe, expression et affirmation de soi, formation du jugement, accès au débat démocratique. La

---

<sup>1</sup>*La Communication Orale et le Formateur : Un Défi pour le futur, Par Hernán Saavedra Bustamante (Chili) : [www.entraîneurdefoot.com/Abstract.pdf](http://www.entraîneurdefoot.com/Abstract.pdf)*

participation orale est très liée à des objectifs d'ordre socio-affectif : l'apprentissage de l'écoute, la prise en compte du point de vue d'autrui, la capacité de négociation.

Le terme participation orale est pris alors dans une acception plus large. Participation orale signifie l'ensemble des interactions verbales par lesquelles se met en place la communauté scolaire, les relations d'identification, d'affiliation ou de rejet, c'est à dire l'ensemble des conditions qui rendent possibles les apprentissages. On peut lui donner un sens pédagogique : sur le plan collectif, on parle de "climat", "esprit de classe", et sur le plan individuel, de blocage, de confiance en soi, d'aisance dans un groupe, de distance culturelle. Il correspond à la dimension identitaire, relationnelle, sociale de l'enseignement. On peut lui donner aussi un sens didactique, en disant que c'est à travers les interactions verbales ordinaires dans chacune des situations d'apprentissage que se construit le sens des activités.

Dans le monde actuel, le sujet de la communication a acquis un relief extraordinaire. Ceci est dû à la nécessité de relations à tous les niveaux dans les activités les plus diverses. Deux aspects fondamentaux sont à retenir : savoir transmettre les idées et le savoir de se faire comprendre par les autres. Il résulte alors que notre enseignant, doit nécessairement savoir s'exprimer oralement, doit bien parler, de manière cohérente, convaincante et précise

#### **14-Définition et objectifs de l'expression orale<sup>1</sup>**

L'acquisition de la compétence de communication orale est tout à fait agaçante pour ceux qui apprennent une langue étrangère. Il s'agit probablement des quatre compétences, celle qui met le moins à l'aise, dans le sens où elle est également liée à des savoir-être et savoir-faire qu'il faut posséder dans sa propre langue maternelle.

L'expression orale (production orale), est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à s'exprimer dans les situations les plus diverses, en français. Il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, qui fait appel également à la capacité de comprendre

---

<sup>1</sup> Cours d'initiation à la didactique du Français Langue Etrangère en contexte syrien :[http://www.lb.refer.org/fle/cours/cours1\\_CO/exp\\_or/cours1\\_eo01.htm](http://www.lb.refer.org/fle/cours/cours1_CO/exp_or/cours1_eo01.htm).

l'autre.

Les difficultés ne sont pas insurmontables, mais il s'agit d'une compétence qu'il faut travailler avec rigueur, et qui demande à surmonter des problèmes liés à la prononciation, au rythme et à l'intonation, mais également des problèmes liés à la compréhension (en situation interactive).

### **15. Qualités de l'expression orale <sup>1</sup>**

**Une bonne diction :** La diction est la façon de prononcer et d'articuler les sons. Dans l'expression orale, tout communicateur doit bien articuler les sons afin d'être compris clairement. La précision et la clarté de l'information permettent une communication plus effective qui contribuera à maintenir et à développer l'intérêt du public.

**La fluidité :** Consiste en la facilité que possède l'informateur pour s'exprimer.

L'orateur qui s'exprime avec fluidité prend en considération les différentes pauses linguistiques ou physiologiques. En outre, il évite les répétitions inutiles qui affectent sa diction.

**L'intonation :** En nous exprimant oralement, notre voix peut changer de ton et de hauteur musicale dans chaque unité informative. De cette manière on forme une courbe mélodique appelée intonation. Celle-ci dépendra de l'intention et des caractéristiques expressives de l'orateur. L'intention peut être affirmative, interrogative, exclamative, exprimant le doute, la crainte, etc.

Dans l'intonation on distingue deux aspects :

- a) Ascendante : se traduit par l'élévation de la voix.
- b) Descendante : une retenue et une baisse de la voix se produise.

### **16. Les risques de la participation<sup>2</sup>**

Quand l'apprenant lève la main, il s'expose au regard des autres : le temps qu'on lui donne la parole, il a oublié ce qu'il voulait dire, il n'est plus très sûr de son idée, il ne trouve plus ses mots. Bien sûr, faire face à ce genre de risques par

---

<sup>1</sup>*La Communication Orale et le Formateur : Un Défi pour le futur, Par Hernán Saavedra Bustamante (Chili)www.entraineurdefoot.com/Abstract.pdf*

<sup>2</sup>*Christine TAVERNE - PLC2 : Sciences économiques et sociales ; Mémoire professionnel Sous la direction de M. Paul Caron, PARTICIPATION ORALE ET APPRENTISSAGE, Juin 2001 IUFM de Douai : www2b.ac-lille.fr/seslille/ens/.../iufm/memoires/.../taverne.pdf*

l'abstention, c'est frustrant. Mais dans l'immédiat, c'est moins angoissant. De même, prendre la parole c'est se mettre en difficulté : poser une question, tenter d'y répondre. C'est pourquoi "faire le mort" semble la ligne de conduite d'une partie des apprenants (tel est notre échantillon dans notre deuxième chapitre).

### **17. La démarche pédagogique dans un cours d'expression orale <sup>1</sup>**

Vous allez probablement relier l'expression orale aux dialogues déjà exploités dans la compréhension orale, puisque l'objectif sera de les aider à réemployer les structures et le lexique déjà acquis. Vous pouvez aussi développer l'imagination et la créativité des apprenants. N'oubliez pas qu'un dialogue entre le professeur et l'apprenant sous forme de questions/réponses est limité. Ce type d'échanges, exclusivement scolaire, ne place pas les interlocuteurs dans une situation de communication de la vie quotidienne. Il convient plutôt de développer entre les élèves des dialogues en contexte, et ce dès le début de l'apprentissage. L'organisation spatiale dans la classe doit permettre aussi de tels échanges : disposition des tables en U, afin que les élèves puissent se faire face, et aménagement d'un espace libre, espace scénique, destinés aux simulations. Le rôle du professeur est alors celui d'un animateur, absent de la conversation, mais vigilant face aux problèmes linguistiques et communicatifs des apprenants auxquels il remédiera ultérieurement. L'enseignant est là pour guider et libérer la parole de l'apprenant. Car il n'est pas évident de prendre la parole en langue étrangère. L'oral implique un travail sur les sons, sur le rythme, sur l'intonation et il s'agit pour l'apprenant de se familiariser avec ses différents moyens et de se les approprier peu à peu.

Même si la situation en classe est toujours artificielle, la motivation doit être là et favoriser le désir de communiquer et la liberté de parole. Cette artificialité est acceptée par tous les apprenants une fois qu'ils ont compris que la meilleure manière d'apprendre c'est « en jouant ».

Finalement, avec la participation orale, ce qui est instauré, c'est un nouveau rapport entre les apprenants et le savoir, et entre le professeur et les apprenants.

---

<sup>1</sup>Cours d'initiation à la didactique du Français Langue Etrangère en contexte syrien : [http://www.lb.refer.org/fle/cours/cours1\\_CO/exp\\_or/cours1\\_eo01.htm](http://www.lb.refer.org/fle/cours/cours1_CO/exp_or/cours1_eo01.htm).

# **Partie 2 :**

# **Cadre pratique**

**Chapitre I :**  
**Analyse et interprétation**  
**du questionnaire**

## **1- Présentation de l'enquête**

Dans le cadre de la réalisation de notre enquête sur le sujet de la compétence de l'expression orale et la prise de parole chez les élèves du secondaire en Algérie, nous avons choisi, tout d'abord, de questionner des enseignants de 1ère année secondaire, ensuite assister à des séances de français chez des enseignants. Notre objectif n'est pas d'évaluer le niveau de maîtrise du français par les apprenants. Nous essayons surtout d'identifier les difficultés de la prise de parole nous porterons un regard particulier sur les raisons paralysantes de la parole et les meilleures façons pour les remédier ainsi que le rôle de l'enseignant dans l'amélioration de l'oral chez l'apprenant.

Notre choix s'est porté sur le lycée du 1er Novembre 1954 qui se situe dans la région de Laghouat, En effet le choix de ce lycée s'explique par le fait que nous sommes nous-mêmes enseignantes au sein de ce dernier et donc l'accès aux classes était plus facile pour nous, chose qui nous a aidé dans la réalisation de notre recherche. Nous avons préféré faire nos observations dans deux classes différentes et avec deux enseignants différents afin de comparer nos résultats.

Signalons que nous avons assisté à plusieurs séances avec ces enseignants au sein de l'établissement du 1er Novembre 1954 afin de nous familiariser avec eux et avec les élèves et nous avons profité de cette occasion pour repérer les élèves qui participent moins et qui prennent rarement ou jamais la parole en classe. Notre enquête a débuté le 19 Octobre 2017 et s'est achevée le 19 Mai de l'année 2018.

Nous avons distribué 15 questionnaires aux enseignants de Laghouat, sur les quinze questionnaires distribués, nous avons pu récupérer 10 questionnaires

## **2-Présentation des participants**

### **a- Les enseignants**

Le premier enseignant avec qui nous avons assisté est une enseignante âgée de 29 ans, diplômée de l'ENS (Ecole Supérieur National de Laghouat) ayant trois (03) ans d'expérience dans le domaine de l'enseignement. Tandis que la deuxième, elle est également âgée de 29 ans mais diplômée d'une licence de langue française à l'université de Ammar Telidji et ayant quatre (04) ans d'expérience dans l'enseignement. Les deux enseignantes prennent en charge les classes de 1ère Année secondaire, au lycée du 1<sup>er</sup> Novembre 1954.

### **b- Les apprenants**

Les classes observées se composent de 33 à 35 élèves (22 filles et 12 garçons dans

la première classe et 25 filles et 10 garçons dans la deuxième classe) ce qui veut dire qu'environ 75% des élèves sont des filles et 25% sont des garçons. L'âge de ces élèves varie entre 15 ans à 20 ans appartenant tous à des classes sociales moyennes et habitant Laghouat ou bien les autres villages qui l'entourent : (Hamda, Bourdj Snouci).

### **3- Description des observations de classes**

Comme nous l'avons expliqué dans les paragraphes précédents, nous analyserons les séances auxquelles nous avons assistées. En effet, nous avons assisté à plusieurs séances de français avec les élèves de 1ère AS du lycée de 1er Novembre 1954, dans l'objectif de mieux comprendre la question de prise de parole en classe même connaître le niveau des apprenants en s'exprimant à l'oral et de prendre le maximum de notes d'un côté, et d'un autre dans l'objectif de créer une certaine familiarité avec les apprenants. Pour mieux analyser les séances observées nous avons pensé à analyser les moments du cours, c'est-à-dire le début du cours, le cours lui-même et enfin la fin du cours.

#### **a- Description des deux séances**

- Séance 1 avec l'enseignante 1

Date: le 22 Octobre 2017

Durée : 1 heure (de 10h00 à 11h00)

Projet 1 : réaliser une campagne d'information à l'intention des élèves du lycée.

Intention communicative : exposer pour donner des informations sur divers sujets.

Objet d'étude : la vulgarisation scientifique.

Séquence 1 : contracter des textes.

Séance : Compréhension de l'écrit.

Texte support: « Qu'est ce qu'une maladie chronique ? »

Objectif : l'apprenant sera capable de :

- L'élève est capable de lire et comprendre le texte afin de repérer ces idées principales et dégager les caractéristiques du discours explicatif.

#### **• Début du cours :**

Après les salutations l'enseignante a raconté une petite blague pour détendre l'atmosphère de la classe avant de commencer le cours. Ensuite, elle a commencé à faire le tour de la classe pour vérifier si le travail demandé la veille était fait ou pas. Après la vérification elle a procédé à une correction collective de l'exercice puis elle a enchaîné avec un petit rappel du cours précédent. Les réponses données par les apprenants étaient générales et sans précision chose qui a obligé l'enseignante à faire elle-même un petit

résumé du cours précédent.

• **Déroulement du cours :**

L'enseignante a demandé, tout d'abord, aux apprenants de lire à haute voix le texte. Nous avons remarqué que cette enseignante n'a pas demandé aux apprenants de faire une lecture silencieuse consignée du texte puis elle a demandé à trois élèves de lire le texte. Ensuite elle a posé plusieurs questions de compréhension à l'ensemble de la classe. Nous avons remarqué que presque, toutes les réponses ou les tentatives étaient données par les mêmes apprenants.

Le cours s'est déroulé en interaction apprenant/enseignant, il y avait un jeu de questions/réponses, des réponses venant de la part des apprenants (souvent les mêmes et qui sont au nombre de 3 à 4), ou bien de la part de l'enseignante lorsque les apprenants ne trouvent pas de réponses aux questions posées, nous pouvons citer quelques-unes : «*Quels sont ses éléments périphériques de ce texte ?* » , «*A partir de ces éléments, de quoi pourrait nous parler l'auteur de ce texte?* » , «*Pourquoi l'auteur a-t-il écrit ce texte ?*»...etc.

Concernant les réponses des apprenants (souvent données par des filles), environ 70% d'entre elles étaient courtes, dès fois même des réponses par oui ou non, collectives, générales, souvent données après une grande hésitation, et souvent mal formulées. La majorité des réponses sont également données à voix basse ce qui signifie ces filles, ne sont pas très sûres d'elles ou elles manquent de confiance.

Les apprenants de cette classe peuvent être partagés en trois groupes, un groupe qui suit attentivement et qui participe (environ 4 élèves), un autre qui suit et qui écrit mais qui est passif et ne fait aucun effort et surtout qui ne demande jamais la parole, ou la demande très rarement (environ 20 élèves), et enfin un autre qui ne suit pas et ne participe pas mais qui est occupé par autre chose que le cours : soit par le téléphone portable, soit par le bavardage avec les autres camarades ou bien par ce qui se passe en dehors de la classe (à travers les fenêtres)

Concernant l'attitude de l'enseignante, elle essaye de temps en temps de faire participer l'ensemble de la classe, et des fois elle sollicite la parole de certains apprenants qui ne la demandent jamais, mais souvent elle se trouve dans

l'obligation de donner la parole aux élèves qui ont la réponse pour avancer dans son cours.

Nous avons également remarqué qu'environ 70% du temps de cette séance a été occupé par l'écrit, car la majorité des apprenants ont passé leur temps à recopier ce que l'enseignante avait écrit sur le tableau (En fait, toutes les réponses trouvées ont été écrites par l'enseignante sur le tableau). Les apprenants ne faisaient qu'écrire sans même demander des explications sur ce qui était porté sur le tableau.

Nous avons profité de notre présence dans cette classe pour mieux détecter les raisons du manque de prise de parole par les apprenants et nous avons été surpris par le comportement de l'une de ces élèves, à qui nous avons soufflé une réponse juste à la question posée par l'enseignante, et qui a refusé de demander la parole pour la donner à l'enseignante mais elle a préféré la donner à sa camarade. Nous pouvons comprendre que les élèves ne refusent pas toujours de demander la parole parce qu'ils ne sont pas sûrs de leurs réponses mais ça peut être aussi dû à l'enseignante qui n'a pas habitué les apprenants à faire des tentatives de réponses même si elles sont fausses, ou bien parce qu'ils ont peur de sa réaction.

• **Fin du cours**

L'enseignante demande aux apprenants de faire vite pour recopier ce qui est porté sur le tableau et demande à ceux qui ont terminé de ranger leurs affaires.

- Séance 2 avec l'enseignante 2

Date : 15 Avril 2018

Durée: 1 heure (de 09h00 à 10h00)

Projet 1 : Ecrire une petite biographie romancée

Intention communicative : Relater un événement en relation avec son vécu

Objet d'étude : Le fait divers

Séquence 1 : Relater objectivement un événement

Séance: Expression de l'oral

Objectif: l'apprenant sera capable de :

- Relater un événement vécu oralement

**• Début du cours :**

Dès son entrée dans la classe, l'enseignante demande aux apprenants de rejoindre leurs places, ensuite elle s'est mise à vérifier si les apprenants avaient corrigé l'exercice donné. La correction de ce dernier a été faite oralement par l'ensemble des élèves de la classe.

**• Déroulement du cours :**

L'enseignante a demandé aux apprenants de produire oralement un texte qui témoigne sur un événement vécu, de s'exprimer oralement. Sur le sujet suivant :

« Vous étiez présent lors d'un accident dont la victime était un élève qui a été heurté par une voiture en sortant du lycée à midi. Après qu' l'eu transporté aux urgences à l'hôpital, les journalistes se sont mobilisés sur place pour cueillir des témoignages.

Comme vous étiez l'un de ces interrogés, racontez à vos camarades ce que vous avez dit au journaliste ». En plus elle s'est contentée de deux lectures de la consigne faites par deux élèves qui sont presque les seuls qui demandent la parole pour poser des questions ou pour passer au tableau. Après les deux premières lectures, l'enseignante a lancé le plan de travail :

- Présentation exacte du lieu et du temps.
- Mention du nom de la victime et la classe à laquelle il appartient.
- Mention de la marque de la voiture sa couleur et l'âge du conducteur.
- Description de l'état de l'élève avant d'être transporté à l'hôpital.
- Produire oralement le témoignage en respectant le plan

Mais les apprenants ont du mal à formuler des phrases complètes et correctes. Nous remarquons des réponses brèves et directes (des oui et des non), ainsi que des verbes à l'infinitif ou sans pronom personnel et des mots sans déterminants. , il est aussi à signaler que les réponses sont marquées par de longues pauses. Aussi ils ont de sérieux problèmes de prononciation. A titre d'exemple nous pouvons citer : « i, ou »au lieu de « u », « eu »au lieu le « o »...

En effet, il y a un grand manque de motivation et de participation. Dans ce cas le niveau des élèves est homogène, avec seulement deux ou trois qui fournissent un peu plus d'effort

Nous avons noté aussi que l'enseignante a été obligé d'expliquer parfois en arabe ou de faire des rapprochements avec la langue maternelle. Ce qui nous permettra de nous rendre compte des insuffisances linguistiques des apprenants. Il n'y avait que des conversations hybrides (mots, phrases lancées sans prendre la parole. Nous avons remarqué également beaucoup de gêne à s'exprimer et cela pour les raisons suivantes :

- manque de vocabulaire
- peur de se tromper
- manque d'aisance à s'exprimer

L'enseignante a posé plusieurs questions de compréhension de la consigne. La majorité des réponses ont été données par les mêmes apprenants, elles ont été souvent courtes, vagues et surtout données avec beaucoup d'hésitation de la part des apprenants. La deuxième remarque que nous pouvons faire c'est que cette enseignante ne corrigeait pas les erreurs de prononciation commises par ses apprenants.

Dans un deuxième temps l'enseignante avait donné aux apprenants un exercice se trouvant dans le livre scolaire, il s'agit d'un fait divers à remettre en ordre, mais avant de les laisser se concentrer sur le travail, elle a demandé s'il y a des mots difficiles dans le texte, comme aucun élève n'a proposé de mot, elle a relevé elle-même certains mots et elle a demandé leur sens, par exemple le sens du mot « flaire », « condamné » « enlèvement » . La majorité des élèves ne connaissait pas le sens des mots relevés alors elle est allée chercher des dictionnaires de la bibliothèque du lycée. Nous avons remarqué qu'une bonne dizaine de ces élèves ne savait pas chercher le sens d'un mot dans le dictionnaire, ce qui a obligé l'enseignante à passer pour vérifier table par table qu'ils ont trouvé le mot cherché.

Après 30 minutes de travail, elle a demandé aux volontaires de passer au tableau pour corriger l'exercice mais c'est toujours la même apprenante qui voulait passer. Une fois que l'exercice a été corrigé, l'enseignante a demandé à deux apprenants de lire la correction écrite sur le tableau. Ces derniers avaient lu difficilement car l'écriture n'était pas lisible.

**• Fin du cours :**

L'enseignante a demandé aux élèves s'il y avait des questions sur le cours, et comme personne n'avait posé de questions, elle a donné une autre activité à préparer à la maison.

**b-Commentaires**

Nous avons remarqué à travers cette petite analyse des observations notées lors de notre présence dans cette classe que la parole des apprenants était presque absente, car c'était souvent les mêmes éléments qui demandaient la parole ou bien qui sont choisis par l'enseignante, les autres étaient présents mais très passifs. De sa part l'enseignante n'a fait aucun effort pour les faire parler, son seul souci était de terminer son cours avant la fin de la séance. Les phrases des apprenants étaient soit mal formulées, soit mal articulées ou bien mal exprimées, mais aucune correction de la part de l'enseignante qui n'avait comme rôle, selon nous, que de transmettre le savoir, sans chercher comment le transmettre et avec quelle méthode. Concernant les interactions, elles étaient surtout entre l'enseignant et les apprenants, avec la primauté de la parole de l'enseignant sur celle des apprenants. Pour ce qui est de l'interaction élève/élève elle était surtout faite en langue maternelle.

En guise de conclusion pour l'analyse des deux séances observées nous pouvons dire que dans les deux cas les apprenants n'ont pas pris la parole comme il le fallait et comme le préconise l'approche communicative, c'est-à-dire prendre la parole avec volonté pour juger, donner son point de vue, critiquer, raconter.... toutes les interventions des apprenants étaient pour répondre à des questions précises sur un sujet précis posé par l'enseignant. En plus, les deux enseignantes ne sollicitent pas la parole de tous les élèves de la classe, mais travaillent toujours avec les mêmes élèves.

Dans ce qui suit nous allons décrire puis interpréter les questionnaires destinés aux enseignants qui prennent en charge les apprenants de 1<sup>er</sup> AS, et nous allons terminer par une petite synthèse.

**4- Description du questionnaire**

Dans notre étude, comme nous l'avons déjà annoncé, nous avons opté pour le questionnaire comme un autre outil nécessaire pour réaliser notre enquête. Notons que l'utilisation de la méthode du questionnaire est très rentable car c'est un instrument: qui permet de récolter un maximum de données par le biais de questions, auprès d'un échantillon représentatif de la population visée par l'évaluation. Il permet également un retour rapide des informations, il aide à écrire et à comparer et/ou expliquer. Certes ces avantages n'excluent pas les inconvénients que peut avoir le questionnaire tel que le fait qu'on ne peut pas être en mesure de savoir si les réponses de l'échantillon sont honnêtes et sincères, en plus des questions mal comprises qui peuvent mener à des réponses vagues et qui ne répondent pas à l'objectif du départ.

Nous avons tenté d'adapter notre questionnaire à la problématique, aux hypothèses et à l'objectif de notre travail en veillant à ce que les questions posées englobent tous les axes de notre recherche. Ainsi, nous avons élaboré un questionnaire destiné aux enseignants du secondaire de ce même lycée et d'autres lycées de la wilaya de Laghouat.

Le questionnaire est destiné à des enseignants, âgés entre 29 et 44 ans, ayant une expérience allant de 3 à 21 ans, huit sur dix sont titulaires d'une licence de langue française et deux sont diplômés de l'école normale supérieure. Le questionnaire est composé de Douze (12) questions entre des questions fermées et des questions ouvertes qui invitent les enseignants à donner leurs propres explications qui peuvent contribuer à la compréhension du problème en question ou à élargir notre étude à d'autres éléments inattendus.

Vu le rapprochement de certaines questions posées nous avons jugé utile de les regrouper en fonction des finalités visées. Dans ce qui suit nous allons présenter les objectifs des questions :

Question 1 et 2 : s'informer sur la durée d'expérience des enseignants et de leur formation

Question 3 et 4 : S'informer sur la présence de l'oral en classe.

Question 4 et 5 : Se renseigner sur le déroulement de la séance et l'intérêt

donné par les élèves à l'oral.

Question 6 et 7 : Connaître le niveau des élèves à l'oral et les difficultés rencontrées lors de la prise de parole (expression orale), les causes des difficultés de la prise de parole oralement selon les enseignants.

Question 8 et 9 : Connaître les méthodes utilisées par les enseignants pour inciter les apprenants à prendre la parole et comment ils traitent la compétence de la communication orale en classe.

Question 10 : Savoir si les enseignants favorisent l'interaction en classe tout court ou optent pour l'interaction en langue française et la raison de leur choix.

Question 11 : S'informer sur le matériel didactique disponible/exploité.

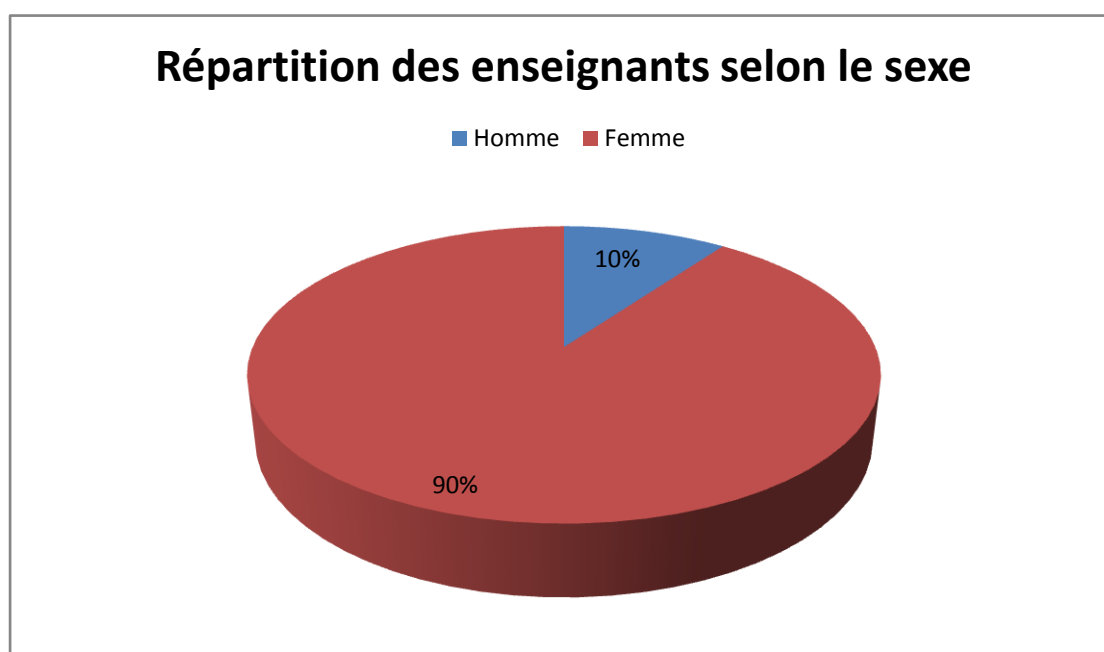
Question 12 : Voir si les élèves sont plus à l'aise à l'oral où à l'écrit et pour quelles raisons. S'informer sur le matériel didactique disponible/exploité.

### **5. Analyse et interprétation du questionnaire destiné aux enseignants**

Dans cette partie de notre travail nous allons analyser et interpréter le questionnaire destiné aux enseignants. Nous avons préféré analyser les réponses données à chaque question que nous avons posée suivies d'un petit commentaire sur les résultats obtenus

**Q1. Sexe : La première question est pour faire des estimations et savoir quel est le genre majoritaire dans le cycle secondaire.**

Le sexe	Nombre	Pourcentage
Homme	1	10%
Femme	9	90%
Total	10	100%

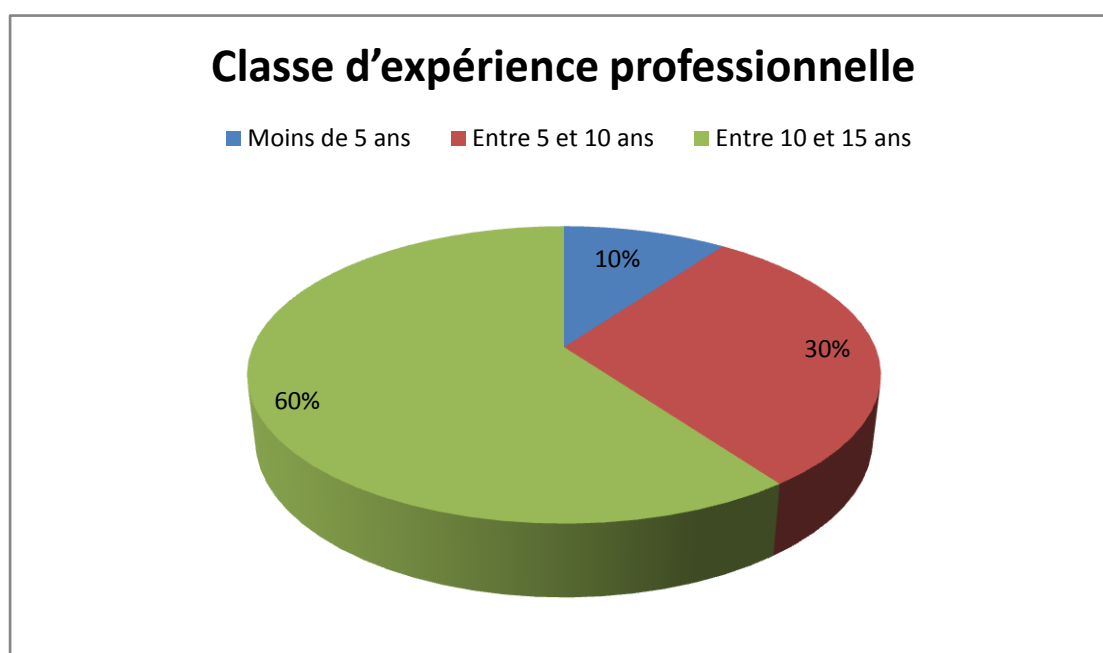


**Figure1 : Le sexe des enseignants**

Le tableau ci-dessus montre que notre échantillon est composé de 09 enseignantes et un seul enseignant. Ce qui nous donne un pourcentage de 90% d'enseignantes face à 10% d'enseignants. Cela montre que les enseignants de sexe féminin dominent le secteur d'enseignement secondaire car la plupart des femmes préfèrent l'enseignement que les hommes, sans oublier l'engagement du service national dont les nouveaux jeunes diplômés y sont obligés. Un enseignant nous a dit que beaucoup d'hommes trouvent le métier de professeur des écoles : « *comme un métier féminin permettant d'avoir un salaire d'appoint à celui du mari* ».

## Q2. Combien d'années d'expérience avez-vous dans le domaine de l'enseignement ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Moins de 5 ans	1	10%
Entre 5 à 10 ans	3	30%
Entre 10 à 15 ans	6	60%



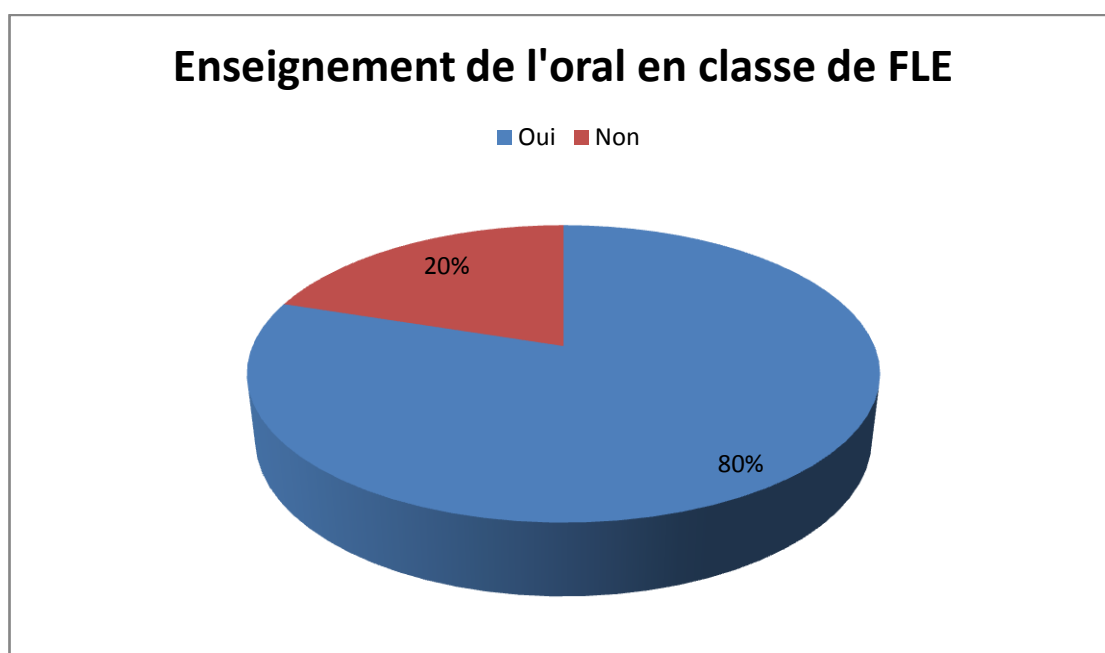
**Figure2 : classe professionnelle des enseignants**

A la lumière de ces chiffres nous pouvons constater à partir de ce tableau que sur l'ensemble des 10 enseignants : 10% qui ont moins de 5 ans d'expérience sont des enseignants débutants et d'un pourcentage de 30% d'enseignants ont une expérience qui ne dépasse pas les 10 ans, 60% d'enseignants leur expérience dans le domaine de l'enseignement dépasse les 10 ans en exerçant ce métier. D'après cela nous observons que le taux le plus important se situe chez les enseignants de plus de 10 ans c'est la catégorie de professionnels qui est dotée d'une expérience pédagogique plus avantageuse en matière de savoir et de savoir-faire. Quant aux autres enseignants qui ont exercé moins de 10 ans, nous pouvons nous attendre à voir chez eux ce qu'ils peuvent montrer de nouveau en matière de méthodes. Les enseignants possèdent une longue carrière de plus de quinze ans dans

l'enseignement, leur expérience leur permet de connaître tout le profil des apprenants. Accorder de l'importance aux propos de l'apprenant, s'intéresser à ce qu'il veut dire et encourager l'initiative de la parole au sein de la classe

**Q3 : Travaillez-vous l'oral en classe avec vos apprenants ? Comment ?**

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	8	80%
Non	2	20%



**Figure3 : Enseignement de l'oral en classe de FLE**

80% enseignants que nous avons questionnés ont répondu qu'ils travaillent l'oral en classe, exemples: *«Oui, oui mais pas toujours »*, *« oui, vu que les réformes du programme insistent beaucoup sur l'oral »*, *« l'apprenant doit être en contact le plus souvent possible avec le français et le meilleur moyen est l'oral »*. Un enseignant, nous a dit : *« Nous sommes appelés à développer chez l'apprenant l'habileté à communiquer, faire donc de l'apprenant un locuteur capable de s'exprimer »*.

20% enseignants ont répondu qu'ils ne travaillent pas souvent l'oral en classe. Ils s'intéressent plus aux activités écrites plutôt qu'orales. Ces derniers mettent en doute l'importance donnée à l'oral dans le cycle secondaire. Car leur

inspecteur leur aurait demandé de ne pas travailler l'oral en classe parce que l'apprenant à la fin de son cursus est sensé passer un examen écrit et pas oral.

**Comment ?**

Plusieurs propositions ont été données par les huit enseignants concernant cette question. Ces derniers ont répondu qu'ils varient les activités en proposant des situations proches de la réalité des élèves, en enrichissant leur vocabulaire, en employant des mots à leur portée mais en insistant aussi sur le respect des règles grammaticales. Un enseignant a répondu qu'en cours, l'apprenant doit d'abord comprendre et interpréter des discours autant que récepteur ou interlocuteur, ensuite il doit produire des messages oraux pour exposer des faits, participer à un débat et exprimer ses idées « *je travaille l'oral dans la salle d'informatique équipée d'un tableau interactif connecté à l'internet, il permet d'en utiliser toutes ressources documentaires et cela donne le plaisir à mon apprenant d'apprendre l'oral et ajoute un aspect dynamique à mon cours voire me facilite d'installer la compétence de l'oral chez mes apprenants , je trouve que l'oral est le meilleur moyen pour apprendre le français* »

Deux enseignantes sur les dix n'ont pas donné de réponses à cette question

**Q4. Si c'est oui, comment se passe votre cours d'oral ?**

Quatre enseignants affirment avoir des positions positives de leurs élèves par rapport à l'oral et cela dépend pour certains : « *Selon le climat de la classe et du cours abordé* ». Selon d'autres le cours se déroule le plus normalement du monde du moment où le travail se fait en fonction du niveau de l'élève et de leur volonté, chose qui les pousse à parler librement en classe: « *pendant mon cours, je joue le rôle d'un distributeur de paroles entre les apprenants, et d'un guide afin d'arriver à l'objectif visé* ».

Un enseignant nous confirme, une bonne interaction, active de la part des apprenants en retour « *je choisis des activités orales et des supports variés ; des supports audiovisuel des documents sonores qui aident à améliorer les aptitudes communicatives et incitent à la motivation des apprenants.*», et qui évite des recourir aux activités orales proposées dans le programme et le manuel « *car elles ne sont ni intéressantes ni motivantes* ».

Cinq enseignants signalent un désintérêt vis-à-vis de l'oral de la part de leurs apprenants: « *il y'a toujours des problèmes de prononciation et d'expression* ». Ils considèrent que le volume horaire consacré à l'oral n'est pas suffisant. Le temps limité consacré à l'oral ne permet pas à l'enseignant de prendre son temps pour s'approfondir, du coup les apprenants en sont victimes et par conséquent il y a un échec dans l'apprentissage. En plus, l'effectif de la classe est élevé par conséquent il serait difficile à l'enseignant de faire parler et interpeller tout le monde.

**Q5. Vos élèves éprouvent-ils de l'intérêt pour l'oral?**

Réponses	Nombre	Pourcentage
Intéressés et motivés	3	30%
Un peu intéressés	1	10%
Ni intéressés ni motivés	6	60%

La finalité de cette question est de savoir le taux des élèves qui s'intéressent à l'activité de l'oral.

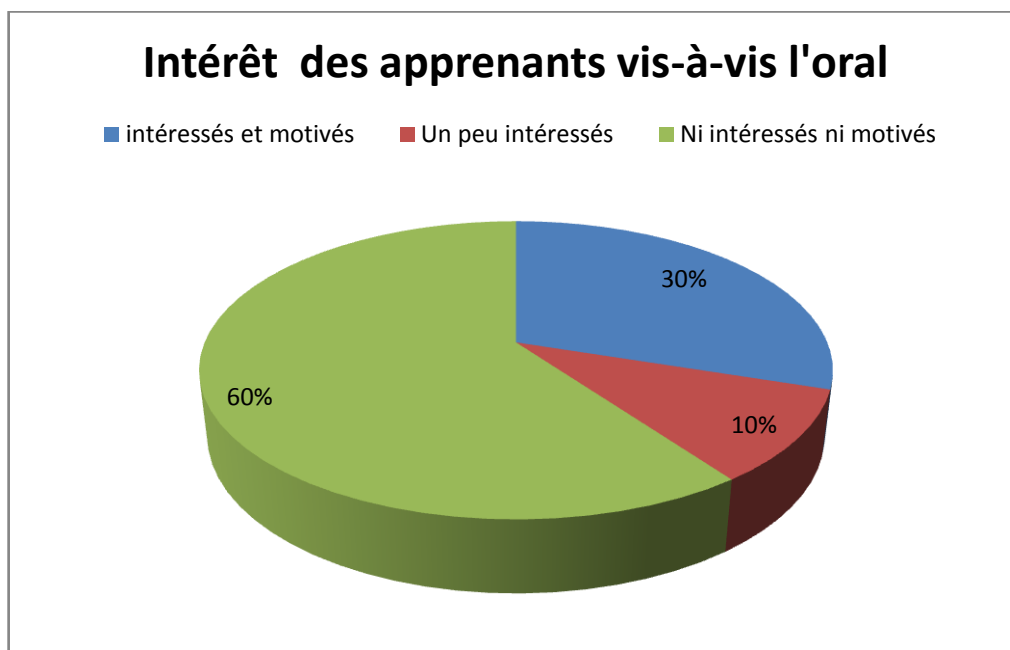


Figure5 : Intérêt des apprenants à l'activité de l'oral.

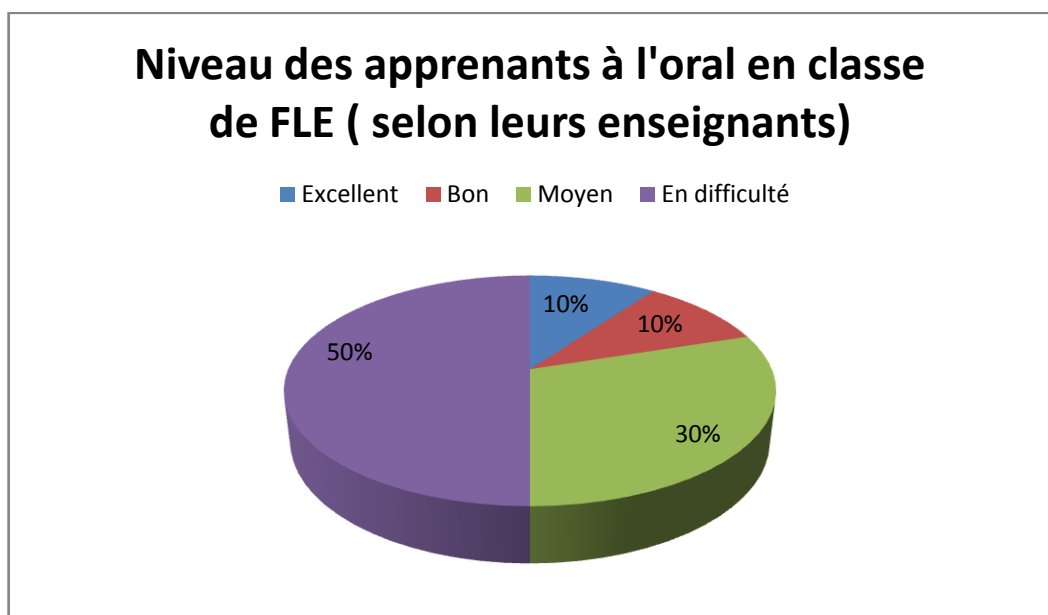
60% des enseignants répondent négativement. Leurs apprenants ne s'intéressent pas à l'oral et ils donnent comme explication le fait que l'oral expose l'apprenant aux regards des autres .Ce qui les empêche de parler librement à cause

de la timidité qui peut être un véritable obstacle à la prise de parole . Un enseignant nous a dit : « *ils ne comprennent pas ce que je dis en cours, ils me demandent souvent de traduire ce que je viens de dire en arabe et cela est très frustrant pour l'apprenant* ». C'est pour cela que les apprenants préfèrent l'écrit à l'oral, afin d'éviter les moqueries des autres.

30% au contraire disent qu'ils s'intéressent aux activités orales. .Nous remarquons que le pourcentage de ceux qui ont répondu « *Oui* » explique cet intérêt de la manière suivante : « *L'élève se sent plus libre à l'oral* ». 10%, Ceux qui ont répondu que leurs apprenants sont un peu motivés et un peu intéressés ce n'est pas parce qu' ils 'ont un manque de vocabulaire mais « *ils ont peur de tomber dans l'erreur* ».

**Q6. Comment trouvez-vous le niveau des élèves lorsqu'ils s'expriment à l'oral ?**

Réponse	Nombre	Pourcentage
Excellent	1	10%
Bon	1	10%
Moyen	3	30%
En difficulté	5	50%

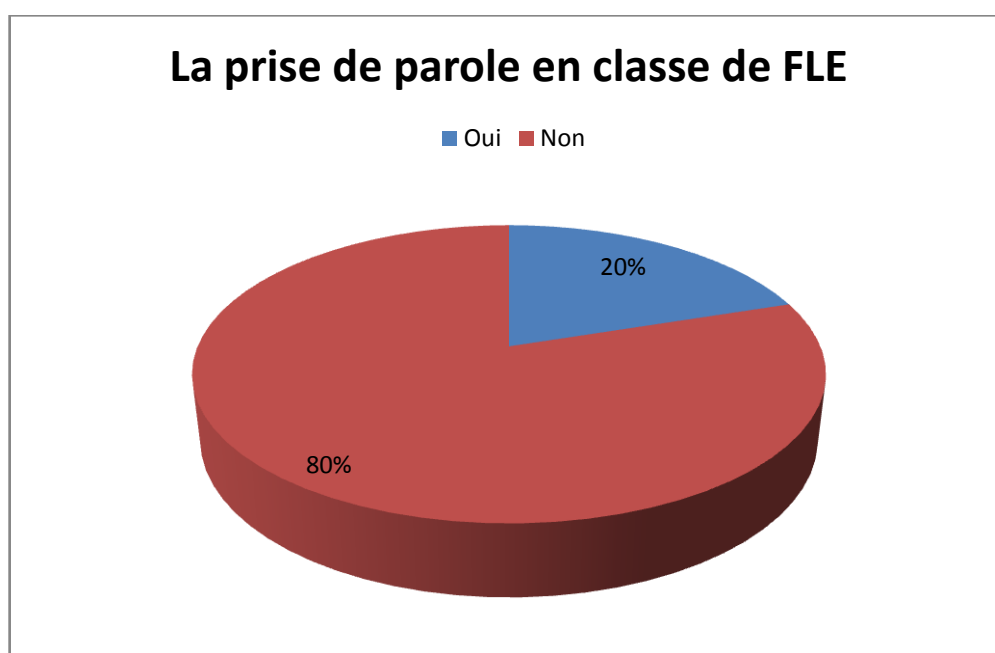


**Figure6 : Niveau des apprenants à l'oral.**

30% enseignants affirment que le niveau de leurs élèves est moyen à l'oral et selon eux tout dépend du sujet traité 10% trouvent le niveau des apprenants excellent « mes apprenants sont compétents à l'oral », 10% des enseignants trouvent que les apprenants à l'oral sont bons. Donc le pourcentage est identique pour le niveau des apprenants excellents et ceux qui ont un bon niveau, alors que la moitié des enseignants trouvent que le niveau de leurs apprenants est médiocre et qu'ils sont en difficulté.

**Q7. Vos élèves ont-ils des difficultés lors de la prise de parole ?  
Comment expliquez-vous cela ?**

Réponse	Nombre	Pourcentage
Oui	2	20%
Non	8	80%



**Figure7 : La prise de parole volontairement des apprenants en classe.**

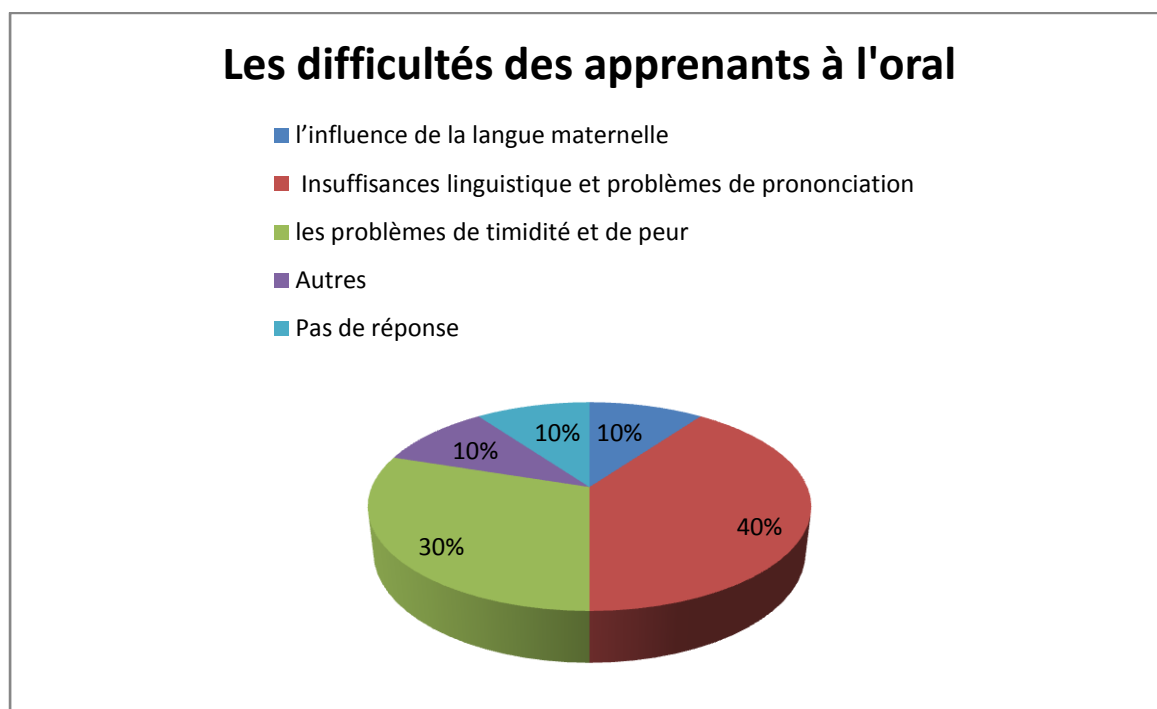
80% des enseignants affirment que leurs élèves ont des difficultés à l'oral et cela est dû selon eux à plusieurs raisons: aux activités proposées dans les programmes: « oui, le programme et les activités proposées dans le manuel scolaire n'encouragent pas à commenter et prendre la parole » ou bien au fait de ne pas parler français hors école: « impossibilité de parler français à la maison,

dans la rue... », et « même si mes élèves participent, j’ai remarqué qu’ils ont des difficultés à s’exprimer oralement car ils répondent à la demande et expriment difficilement leurs idées cela est dû à l’insuffisance linguistique».

20% des enseignants sont très contents des compétences d’interaction, de compréhension et de production de messages oraux de leurs apprenants. « Mes apprenants prennent la parole en classe ils s’expriment spontanément ». Un autre enseignant nous dit « ils ouvrent des débats d’idées, présentent oralement des informations, prennent part à des dialogues, contribuent à des jeux de rôle, restituent un poème ou une chanson, font des lectures oralisées».

**Q8. A votre avis, à quoi sont dus les difficultés des apprenants à l’oral ?**

Réponses	Nombre	Pourcentage
L’influence de la langue maternelle	1	10%
Problème de timidité et de peur	3	30%
Insuffisance linguistique et problème de prononciation	4	40%
Pas de réponse	1	10%
Autres	1	10%



**Figure8 : Les difficultés des apprenants à l’oral**

Les enseignants ont donné plusieurs réponses par rapport aux difficultés qui empêchent les apprenants à prendre la parole en français. 10% des enseignants pensent que les difficultés sont dues soit: à l'influence de la langue maternelle : « *ils réfléchissent en arabe* » l'interférence de l'arabe et ses structures grammaticales dans leur usage du français. Ils considèrent la langue maternelle comme une ressource sur laquelle l'orateur s'appuie le moment où il s'exprime en langues française. Et le recours à la traduction (langue arabe), « mot à mot » donnera probablement des transpositions erronées, « *l'apprenant traduit les expressions ou les phrases entières de sa langue dans la langue à acquérir* ». Ce qui pose un grand problème car l'apprenant construit son discours selon les normes de sa langue maternelle, soit au manque de pratique de cette langue dans l'entourage des apprenants (dans la famille, avec les amis...), car le milieu familial et social joue un rôle dans l'acquisition de la langue. 10% des enseignants ont mis l'accent sur d'autres difficultés ; premièrement la question de l'écrit qui intéresse plus les élèves que l'oral « *ils se basent sur l'écrit* », Deuxièmement, pour certains enseignants « *les contenus et les thèmes proposés dans les programmes font que les élèves trouvent des difficultés à l'oral* »,

40 % des enseignants signalent des insuffisances linguistique, le manque flagrant des mots et du vocabulaire constituent un obstacle dans l'expression orale des élèves aussi, les enseignants attribuent majoritairement le manque de maîtrise de la langue française chez leurs élèves au problème d'articulation qui empêche l'apprenant de prendre la parole dans une séance de l'oral. Ils expliquent également le cas des élèves arabophones qui ont du mal à prononcer certains sons.

30% des enseignants rajoutent les problèmes de timidités et de peur de prendre la parole, l'angoisse, le trac, et bien d'autres problèmes psychiques qui, entravent jusqu'à paralyser la prise de parole chez l'apprenant

10% des enseignants n'ont pas donné de réponse à cette question.

**Q9. Comment remédiez-vous aux difficultés de vos apprenants à l'oral ?**

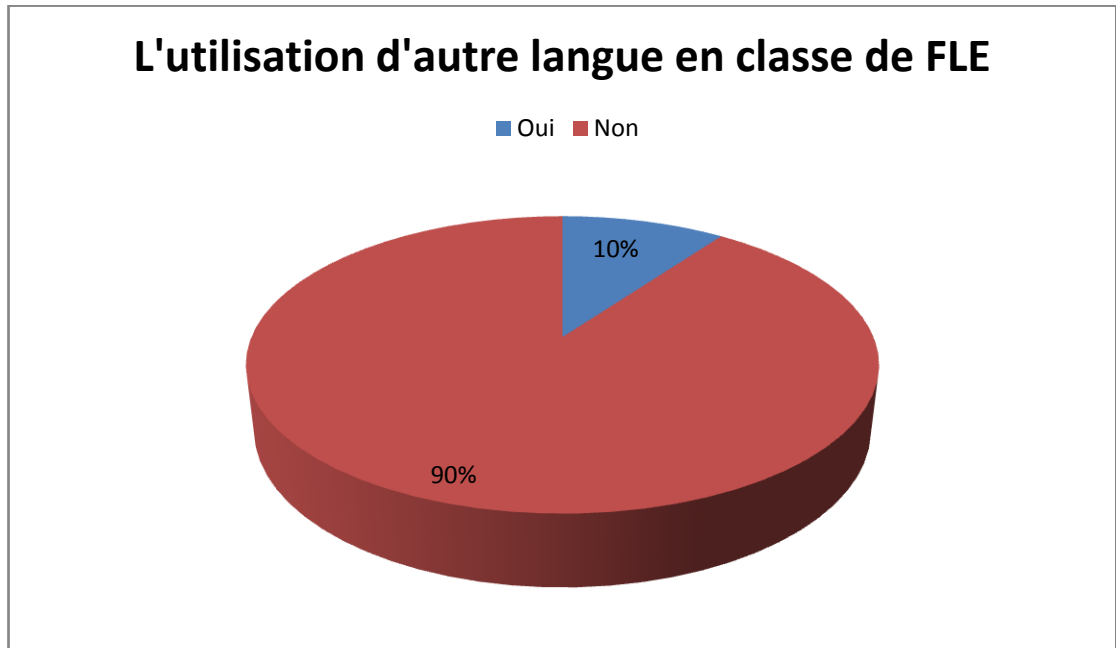
La majorité des enseignants trouvent que la création des situations de communication conditionnées là où les apprenants peuvent prendre la parole est efficace, 40 % solutionnent ce problème par la variété des activités motivantes et ludiques,

Le jeu est un facteur de motivation puissant, et en ce sens, facilite l'apprentissage d'une langue étrangère :(des jeux de rôle à partir d'un thème donné), car cela encourage l'expression au sein de la classe à partir d'un modèle imitatif. Aussi, la reformulation de phrases, résumé oral d'un texte lu ou entendu, des lectures expressives à haute voix, la répétition poussent l'apprenant à mémoriser ce qu'il a vu durant la leçon.

30% de l'ensemble des enseignants proposent des séances de remédiation en utilisant des supports audiovisuels dont le présentateur de la vidéo articule bien et parle de manière posé comme ça l'élève apprend un nouveau vocabulaire et au même temps améliore sa prononciation des mots. Et 20% des enseignants pensent que l'intégration des supports pédagogiques variés facilite et simplifie la compréhension tels que l'ordinateur, la vidéo, les enregistrements, l'image, la chanson. Cette dernière a un apport très bénéfique, elle développe les compétences langagières des apprenants c'est, une source d'apprentissage lexical et sémantique qui contribue à son tour à une amélioration de la production orale.

10% Des enseignants trouvent qu'il faut organiser des ateliers de lecture. Les enseignants ont enrichi notre questionnaire par une multitude de réponses sur les stratégies qu'ils adaptent pour surmonter les difficultés que rencontre l'apprenant.

Q10: Laissez-vous vos élèves s'exprimer en d'autres langues que le français en classe?



90% enseignants disent qu'ils ne laissent pas leurs apprenants parler en d'autres langues car : « *le but est de les inciter à la pratique et l'accoutumance à l'expression dans la langue française* », « *ils ne peuvent pas apprendre une langue s'ils ne s'expriment pas dans cette langue* », « *quand on veut apprendre une langue, on doit penser dans cette langue ; quand on veut parler comme Jacques on doit se mettre dans la peau de Jacques* ». Un des enseignants questionnés a répondu qu'il ne laisse pas ses apprenants parler une autre langue à part le français parce que c'est ainsi qu'ils pourront améliorer leur niveau en cette langue, en plus la langue maternelle est à l'origine des difficultés rencontrées par ces derniers : « *les élèves parlent en français mais avec une structure de leur langue maternelle* », « *il vaut mieux éviter de parler avec en langues pour éviter les problèmes d'interférence* ». 10% répondent par oui, « *mes apprenants n'arrivent pas à s'exprimer avec aisance en français mais utilisent d'autres stratégies pour développer l'expression orale utilisant les gestes et les mimiques et s'ils n'arrivent pas, ils s'expriment en arabe et c'est à moi de reformuler leurs propos* ».

**Q11 : Utilisez-vous un matériel didactique existant ou autre chose dans un cours d'oral ?**

100% des enseignants ont tous écrit que le lycée ne dispose d'aucun moyen pour l'élaboration d'un cours d'oral (indisponibilité du matériel didactique au sein de l'école), L'établissement ne fournit pas le matériel nécessaire (data show, baffles, PC...) ce qui montre que l'oral n'est pas pris en charge sur le terrain. Si ce n'est que les enseignants eux même qui se procurent des outils personnels mais certains d'entre eux ne peuvent pas se permettre ce luxe. 60% enseignants ont dit qu'ils utilisent plusieurs moyens CD, vidéos, photos... : *« j'utilise les TICE, multimédia, CD, DVD, photos, images, carte, data show, livre, le tableau »*.

40% autres enseignants affirment l'absence de l'utilisation d'un matériel quelconque dans leurs cours d'oral : *« à l'exception de ma petite personne, je ne bénéficie d'aucun matériel didactique »*. L'établissement ne fournit pas le matériel nécessaire

**Q12 : Pensez-vous que vos élèves sont meilleurs à l'oral ou à l'écrit ? Expliquez pourquoi ?**

60% des enseignants ont affirmé que leurs apprenants sont meilleurs à l'écrit qu'à l'oral, la preuve leurs productions écrites sont meilleures que leur expressions orales, cela est dû, selon eux : au fait qu' *« à l'oral ils sont en difficultés »*, et aussi parce que tous les examens de passage d'un niveau à un autre se font par écrit mais jamais oralement. En plus ils trouvent que les élèves s'intéressent plus à l'écrit et font plus d'effort pour améliorer leurs niveaux à l'écrit mais ils donnent très peu d'intérêt à l'oral. 10% des enseignants ont dit que leurs élèves ont le même niveau à l'oral et à l'écrit : *« car ceux qui s'expriment mal à l'oral ont les mêmes lacunes à l'écrit, sauf quelques élèves qui sont bons mais timides donc ils préfèrent écrire, et c'est des cas particuliers »*.

30% des enseignants ont dit que leurs apprenants ont un niveau à l'oral meilleur qu'à l'écrit : *« car ils s'expriment bien à l'oral par contre ils ont des lacunes à l'écrit, leurs production écrites sont très médiocres, ils écrivent comme ils parlent sans se soucier des fautes. »* Les règles qui gèrent l'aspect oral de la

langue ne sont pas les mêmes règles qui manipulent la langue écrite. « *Ils ont d'innombrables difficultés de structuration du contenu écrit, plus des difficultés orthographiques...etc.* »

## **6. Interprétation**

Les réponses collectées nous montrent que les enseignants sont conscients de l'importance de l'oral, même certains ne lui donnent pas beaucoup d'intérêt. En plus ils sont conscients des problèmes que rencontrent leurs élèves en expression orale, sauf que ces derniers ne sont pas bien pris en charge en classe. Certaines de ces réponses nous laissent dire que les enseignants questionnés ignorent beaucoup de chose sur l'enseignement de l'oral en classe de FLE ce qui peut être dû, selon nous, à un manque dans leur formation initiale. Par exemple l'interdiction de la majorité des enseignants aux élèves de parler d'autres langues que le français en cours de FLE est une preuve qu'ils ignorent l'importance de l'approche contrastive (exigée dans les documents officiels accompagnant la nouvelle réforme en Algérie, mise en place depuis la rentrée 2017). En plus considérer la langue maternelle comme étant un obstacle pour l'apprentissage d'une langue étrangère tel que le français est loin de ce que les recherches en didactique ont montré, car l'apport de cette dernière dans l'enseignement/apprentissage de n'importe quelle autre langue est une vérité prouvée.

Les activités proposées dans le programme officiel de 1<sup>ère</sup> AS sont considérées comme une des raisons des problèmes de prise de parole que rencontrent nos apprenants en classe de FLE ce qui signifie que les enseignants ne proposent pas (n'improvisent pas) d'autres activités qui pourraient intéresser et motiver leurs apprenants mais ils se contentent de ce qui est proposé dans le programme et le manuel. Or, un enseignant est censé savoir fabriquer quelque chose qui peut répondre aux besoins, aux intérêts et aux motivations de son public.

Nous pouvons supposer que le manque de matériel adéquat au sein des écoles est aussi à l'origine de cette défaillance au niveau de la compétence de communication orale chez les apprenants, qui seraient certainement plus motivés de suivre un cours donné dans un laboratoire ou dans une salle équipées de matériel moderne avec un nombre limité d'apprenants que de suivre un cours

donné dans une classe ordinaire trop chargée.

### **7. Synthèse**

Cette recherche nous a permis de confirmer nos hypothèses de départ. Nous avons déduit à travers les séances auxquelles nous avons assisté et aussi à travers nos questionnaires destinés aux enseignants de 1<sup>ère</sup> AS que ces derniers ne prennent presque jamais la parole volontairement en classe de FLE pour répondre aux questions de leurs enseignants ou bien pour participer aux conversations avec les autres camarades. Ce problème est dû en grande partie à leur niveau de langue et surtout à la mauvaise application des règles de grammaire de syntaxe et autres, ce qui crée chez eux un refus de tout contact avec cette langue. Mais nous avons également déduit que cette raison n'est pas la seule, car même dans le cas où les élèves connaissent la réponse à la question posée par l'enseignant, ils refusent quand même de prendre la parole parce qu'ils ne se sentent pas à l'aise avec leur enseignant qui ne les encourage pas et ne les motive pas à s'exprimer oralement et surtout ne les met pas à l'aie. En effet, l'enseignant doit expliquer à l'apprenant que les erreurs qu'il peut commettre en français ne doivent pas constituer un obstacle dans son apprentissage, au contraire elles vont l'aider à améliorer son niveau petit à petit. Par contre et en aucun cas il ne faut qu'il intimide son apprenant surtout devant les autres camarades ou les étrangers parce que cette humiliation peut créer un sérieux blocage chez lui (ce qui peut expliquer le blocage que nous avons remarqué chez certains apprenants).

En dernier, nous pouvons dire que presque tous les enseignants questionnés et observés ont éprouvé un besoin d'être formé pour mieux réussir l'enseignement de l'oral sur tous les plans

**CONCLUSION**

## Conclusion

---

### Conclusion

Après les différentes visites effectuées au niveau du lycée du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 (Laghouat), des discussions avec les enseignants et leurs réponses à notre questionnaire, nous retenons que la non prise de parole par les apprenants est due essentiellement à une démotivation qui est un produit inévitable d'une forme de routine vécue en classe : problème de construction de sens, de blocage sur les mots inconnus. Ce problème de prise de parole est aussi du : à un manque de confiance en soi, un manque de mémorisation et un manque ou absence d'utilisation des stratégies d'apprentissage (cognitives et métacognitives et affectives) et des stratégies d'écoute.

Concernant les problèmes de motivation et de timidité, nous pouvons dire que les apprenants n'ont pas trouvé l'encouragement qu'il faut pour avoir le courage et la volonté de demander ou de prendre la parole, en plus ils ne sont pas convaincus de l'importance de l'oral en classe. Concernant les autres problèmes de communication ils sont dus aux difficultés qu'ont les apprenants à se faire comprendre, à structurer leurs phrases et à utiliser les mots qu'il faut. En plus, les méthodes et les moyens favorisant la prise de parole en classe sont soit défaillantes, insuffisantes ou non adaptées à la situation.

Pour remédier à cette situation, nous avons proposé l'utilisation du document sonore dans la classe pour remotiver les apprenants, leur redonner le goût d'apprendre, de mieux s'entraîner à la langue et à la compréhension orale et développer leur écoute pour une bonne expression. «... *il importe d'augmenter l'exposition des élèves à la langue, de leur proposer l'écoute d'enregistrements variés qui renvoient à différents types et objectifs de compréhension, et de les aider, par le biais d'exercices spécifiques, à acquérir les stratégies que requiert l'acte d'écoute et de compréhension.*»<sup>1</sup>, car une bonne production résulte d'une bonne compréhension.

Pour une progression dans cette démarche, l'enseignant doit opérer une sélection rigoureuse des documents et des activités permettant un bon entraînement de la prise de parole. Il explique les tâches et consignes en début de cours, pour les apprenants.

Nous nous demandons alors s'il n'est pas plus important de former d'abord les enseignants du FLE en Algérie pour résoudre une grande majorité, pour ne pas dire tous les problèmes de cette communication défaillante chez les apprenants du secondaire.

---

<sup>1</sup>ROLAND, F. *L'entraînement à la compréhension auditive au collège*, Académie de Montpellier, 2001-2002. consulté le 15/12/2007 : <http://www.crdpmontpellier.fr/ressources/memoires/memoires2002b002b010802b18.pdf>.

## Conclusion

---

Pour conclure, nous espérons que ce travail balise le chemin à d'autres recherches plus poussées, dans le souci d'améliorer l'enseignement-apprentissage du FLE en Algérie.

# **BIBLIOGRAPHIE**

## Bibliographie

---

### Ouvrages :

- 1- BACHMAN, C., J. LIENDENFELD, J. SIMONIN, 1981. *Langage et communications sociales*. Coll. LAL. Paris, CREDIF, Hâtier/Didier.
- 2- BOURDIEU, P, 1979, *La distinction, Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- 3- BOURDIEU, P. 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- 4- BRUNER, J. 1987, *Comment les enfants apprennent à parler*, Retz. Paris.
- 5- GUIDE BELIN de l'enseignement. 2005. *Enseigner le FLE (français langue étrangère)*. Pratiques de classe. Editions Belin.
- 6- HYMES, D. 1967. « *Models of the interaction of language and social life* », in J McNamara (dir.), *Problems of Bilingualism*, Journal of Social Issues, n° 23(2), pp. 8-71.
- 7- HYMES, D. « *Models of the Interaction of Language and Social Life* », pp. 35-71, in John GUMPERZ & Dell HYMES (Ed.), 1972.(traduction française : *Modèles pour l'interaction du langage et de la vie sociale*).
- 8- JAKOBSON, R.1963. *Essais de linguistique générale ; I. Les Fondations du langage*, Paris : Minuit, P260.
- 9- MOIRAND, S., 1982. *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette.
- 10- MOIRAND S. 1979. *Situation d'écrit*, Clé International. (Analyse de la communication écrite).
- 11- PORCHER L., 2004, *L'enseignement des langues étrangères*, Hachette, Paris.
- 12- SAUVAGE, J, 2005, *L'oral en classe maternelle*, L'Harmattan.
- 13- SCHEU, R.1995. *Enseigner en classe maternelle bilingue*, MAERI.
- 14- TAGLIANTE, C. 1994. *La classe de langue*. Paris, Clé International.

### Dictionnaires :

1. COSTE, D : GALLISON, R : dictionnaire de didactique des langues, Hachette, PARIS, 1976, p198.
2. Le Petit Larousse illustré grand format, Multimédia, Edition 2008.

### Sitographies :

- 1-Alberto. Alberto Education 1998.Direction de l'éducation française. Programme d'étude de français langue première (M12).  
[education.alberta.ca/media/524841/cadrefr.pdf](http://education.alberta.ca/media/524841/cadrefr.pdf)
- 2-ALES Samuelle.PE2, groupe A. Tuteur: M. Thyss, « *COMMENT ENSEIGNER L'ORAL AU CYCLE 3?* ».I.U.F.M de l'Académie de Montpellier .Centre de MENDE. Année 2002-2003.  
[www.crdp-montpellier.fr/ressources/.../a/3/.../03a3007.pdf](http://www.crdp-montpellier.fr/ressources/.../a/3/.../03a3007.pdf)

## Bibliographie

---

3-CHRISTELLE, D. La compréhension orale au collège.

[www.cndp.fr/themadoc/anglais/doc/a\\_day.pdf](http://www.cndp.fr/themadoc/anglais/doc/a_day.pdf)

4- Cours d'initiation à la didactique du Français Langue Etrangère en contexte syrien :

[http://www.lb.refer.org/file/cours/cours1\\_CO/exp\\_or/cours1\\_eo01.htm](http://www.lb.refer.org/file/cours/cours1_CO/exp_or/cours1_eo01.htm).

5-Cours « Didactique des langues et cultures », M.J BARBOT : Lucile BERTAUX

Master 1 FLE, Groupe 2, 12/12/2007

[eduportfolio.org/portfolios/download/368794/doc/1](http://eduportfolio.org/portfolios/download/368794/doc/1)

6-Christine TAVERNE - PLC2 : Sciences économiques et sociales ; Mémoire professionnel Sous la direction de M. Paul Caron, *PARTICIPATION ORALE ET APPRENTISSAGE*, Juin 2001 IUFM de Douai.

[www2b.ac-lille.fr/seslille/ens/.../iufm/memoires/.../taverne.pdf](http://www2b.ac-lille.fr/seslille/ens/.../iufm/memoires/.../taverne.pdf)

6-LA COMMUNICATION ORALE EFFICACE.

[www3.ac-clermont.fr/.../la\\_communication\\_orale.doc](http://www3.ac-clermont.fr/.../la_communication_orale.doc)

7-La Communication Orale et le Formateur : Un Défi pour le futur, Par Hernán Saavedra Bustamante (Chili).

[www.entraineurdefoot.com/Abstract.pdf](http://www.entraineurdefoot.com/Abstract.pdf)

8- Groupe oral –Créteil.1999, *Enseigner l'oral à l'école primaire, pédagogies pour demain*, IUFM de Créteil, Hachette Education, P21.

[www.crdp-montpellier.fr/ressources/.../a/3/.../03a3007.pdf](http://www.crdp-montpellier.fr/ressources/.../a/3/.../03a3007.pdf)

### Mémoires en ligne :

ROLAND, F. L'entraînement à la compréhension auditive au collège,

Académie de Montpellier, 2001-2002.consulté le 15/12/2007 :

[http://www.crdp-montpellier.fr/ressourcesmemoiresmemores\\_2002b002b010802b18.pdf](http://www.crdp-montpellier.fr/ressourcesmemoiresmemores_2002b002b010802b18.pdf).

# **ANNEXES**

Nous sommes heureux de présenter ce questionnaire, qui est conçu pour collecter les informations nécessaires à la réalisation d'une étude de terrain dans le cadre de l'obtention du certificat de master intitulé «**L'enseignement/apprentissage de l'expression de l'oral chez les apprenants de 1AS**».

Nous souhaitons vous informer que les informations contenues dans le questionnaire seront traitées de manière confidentielle et uniquement à des fins de recherche scientifique.

Cordialement

### **Questionnaire destiné à l'enseignant(e) de français.**

**Q1. Sexe :**

Homme

Femme

**Q2. Combien d'années d'expérience avez-vous dans le domaine l'enseignement ?**

Moins de 5 ans

De 5 à 10 ans

Plus de 15 ans

**Q3 : Travaillez-vous l'oral en classe avec vos apprenants ? Comment ?**

Oui

Non

**Q4. Si c'est oui, comment se passe votre cours d'oral ?**

**Q5. Vos élèves éprouvent-ils de l'intérêt pour l'oral?**

Intéressés et motivés

Ni intéressés ni motivés

Un peu intéressés et motivés

**Q6. Comment trouvez-vous le niveau des élèves lorsqu'ils s'expriment à l'oral ?**

Excellent

Bon

Moyen

en difficulté

**Q7. Vos élèves ont-ils des difficultés lors de la prise de parole ? Comment expliquez-vous cela ?**

Oui

Non

**Q8. A votre avis, à quoi sont dues les difficultés des apprenants à l'oral ?**

- Des problèmes de timidité et de peur de prendre la parole
- Insuffisances linguistiques et problèmes de prononciation
- l'influence de la langue maternelle
- Autre

.....  
.....  
.....

**Q9. Comment remédiez-vous aux difficultés de vos apprenants à l'oral ?**

.....  
.....  
.....

**Q10: Laissez-vous vos élèves s'exprimer en d'autres langues que le français en classe?**

- Oui  Non

**Justifiez votre réponse?**

.....  
.....  
.....  
.....

**Q11 : Utilisez-vous un matériel didactique existant dans un cours d'oral ?**

.....  
.....  
.....

**Q12 : Pensez-vous que vos élèves sont-ils meilleurs à l'oral ou à l'écrit ? Expliquez pourquoi ?**

- Oui  Non

.....  
.....  
.....  
.....

**Merci de votre collaboration**

**Niveau:** 1ère A.S

**Projet III:** Ecrire une petite biographie romancée

**Intention communicative :** Relater un événement en relation avec son vécu

**Objet d'étude :** Le fait divers

**Séquence 01 :** Relater objectivement un événement

**Activité :** Expression orale

**Objectifs :**

- S'exprimer oralement.
- Produire oralement un texte qui témoigne sur un événement vécu.

**Sujet :**

Vous étiez présent lors d'un accident dont la victime était un élève qui a été heurté par une voiture en sortant du lycée à midi. Après qu'on le transportait en urgence à l'hôpital, les journalistes se sont mobilisés sur place pour cueillir des témoignages.

Comme vous étiez l'un de ces interrogés, racontez à vos camarades ce que vous avez dit au journaliste.

**Plan du travail :**

- Présentation exacte du lieu et du temps.
- Mention du nom de la victime et la classe à laquelle il appartient.
- Mention de la marque de la voiture sa couleur et l'âge du conducteur.
- Description de l'état de l'élève avant d'être transporté à l'hôpital.
- Produire oralement le témoignage en respectant le plan

## Résumé

La didactique du français langue étrangère s'intéresse de près à la place de la langue française chez des apprenants non natifs. Au-delà des instructions qui accordent une place importante à cette langue, un intérêt est porté à l'oral dans le monde scolaire, par rapport aux études longtemps centrées sur l'écrit. Selon le constat des études faites sur l'oral, un grand nombre d'incorrections est relevé dans les énoncés des apprenants dans des situations de communications verbales. En effet les apprenants sont incapables de communiquer et de traduire leurs pensées uniquement en langue française.

Pour apprendre à s'exprimer oralement en langue étrangère, on doit donc faire développer les deux compétences à savoir : la compréhension orale et l'expression orale. A travers notre recherche, nous avons essayé de vérifier si les apprenants avaient des difficultés dans l'expression orale, comment l'enseignant devait s'y prendre et quels sont les stratégies pouvant aider et soutenir cet enseignement / apprentissage.

## Summary

The teaching of French as a foreign language takes a close look at the place of the French language among non-native learners. Beyond the instructions which give an important place to this language, an interest is brought to the oral in the school world, compared to studies long centered on writing. According to the findings of oral studies, a large number of inaccuracies are found in learners' statements in verbal communication situations. Indeed, learners are unable to communicate and translate their thoughts into French only. To learn to express oneself orally in a foreign language, one must therefore develop the two skills namely: oral comprehension and oral expression. Through our research, we tried to check whether learners had difficulties in speaking, how the teacher should do it and what means can help and support this teaching / learning.

**Mots clés :** *Oral, compétence, enseignement, apprentissage, expression orale, communication.*